



La revue des marchés publics

<http://www.dgcmeff.gov.bf>

N° 4265 – Jeudi 06 novembre 2025

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

MARCHES
PUBLICS



MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



33^{ème} Forum des contrôleurs financiers et Assemblée Générale du personnel

Thème : « Responsabilité du contrôleur financier dans un contexte de gestion axée
sur les résultats et de défis sécuritaires : enjeux et perspectives ».

Date : 6-7 et 8 novembre 2025

Lieu : Salle de conférence de la Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires (CARFO), sise à Ouaga 2000.

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaaga
OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 22

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 30
- *Marchés de travaux* P. 34
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 40

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 43
- *Marchés de travaux* P. 47
- *Marchés de prestations intellectuelles* P.



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

LES EDITIONS SIDWAYA

L'APPEL D'OFFRE OUVERT ACCELERE A COMMANDES N°04-2025/ES/DG/SG/PRCP DU 08 AOUT 2025 RELATIF A LA FOURNITURE DE PAPIER JOURNAL AU PROFIT DES EDITIONS SIDWAYA - Date de dépouillement : 03 octobre 2025 -
Nombre de soumissionnaire : 04 - Financement : Budget des Editions Sidwaya Gestion 2025
Référence de la publication de l'avis : Quotidien n°4220 et 4221 du 04 et 05/09/2025
Lot unique : fourniture de papier journal au profit des Editions Sidwaya

N°	Soumissionnaire	Montants lus (en F CFA et en HT)		Montants corrigés (en F CFA et en HT)		Observations
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
01	GROUPEMENT BATH-SERVICES SARL/RAYAN-SERVICES	76 312 500	107 531 250	76 312 500	107 531 250	Conforme
02	IMPRICOLOR	84 150 000	118 575 000	84 150 000	118 575 000	Conforme
03	NIDAP IMPRIMERIE	78 512 500	110 631 250	78 512 500	110 631 250	Conforme
04	GROUPEMENT LA BOITE NUMERIQUE FAST PRINT	83 875 000	118 187 500	83 875 000	118 187 500	Non conforme Echantillon fourni, non conforme Le résultat du test de l'échantillon fourni sur les différentes machines montre que : Lors des impressions sur la machine offset HEIDELBERG quatre (04) couleurs, il a été constaté trop de bourrages dus à la qualité de l'échantillon fourni. Ces bourrages provoquent la destruction du papier journal et l'arrêt de ladite machine suite à chaque bourrage. Ainsi, sur cent (100) feuilles de papiers testées, aucun n'a pu être imprimée à cause du format de l'échantillon fourni. En effet, le format de l'échantillon fourni est de 58,2x84 cm au lieu de 58x84 demandé dans le dossier.
Attributaire		GROUPEMENT BATH-SERVICES SARL/RAYAN-SERVICES pour un montant : -Minimum : soixante-seize millions trois cent douze mille cinq cent (76 312 500) FCFA HT ; -Maximum : cent sept millions cinq cent trente un mille deux cent cinquante (107 531 250) FCFA HT. Le délai de livraison est de vingt (20) jours après de l'ordre de commande de commencer la livraison.				

MINISTERE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Manifestation d'intérêt N°2025-0069/MEF/SG/DMP du 04/09/2025 pour le recrutement d'un bureau d'études en vue de la réalisation des études techniques et d'ingénierie de l'immeuble du Faso, du bâtiment abritant la grande chancellerie et de celui abritant la direction générale de l'accès aux produits de santé (DGAP) en vue de leur réhabilitation - FINANCEMENT : Budget de l'État, exercice 2025 ;
 REFERENCE PUBLICATION : Quotidien des Marchés Publics N°4224 du mercredi 10 septembre 2025;
 REFERENCES DE LA CONVOCATION DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES (CAM) :
 Lettre N°2025-0433/MEF/SG/DMP/SMT-PI du 17/09/2025 et Lettre N°2025-0533/MEF/SG/DMP/SMT-PI du 23/10/2025
 Date de dépouillement : 24/09/2025 - Date de délibération 24/10/2025 - Nombres de plis reçus 15
 Méthode de sélection : Sélection basée sur le Moindre Coût.

Soumissionnaires	Nombre de missions pertinentes justifiées retenues durant les cinq (05) dernières années.	Classement	Pays d'origine	Observations
Groupeement CET-GCE SARL/AFRIQUE DJIGUI	cinq (05)	14 ^{ème}	Burkina Faso	NON RETENU
Groupeement ACTE-ART SARL/CEMP SARL/CIETRA SARL	sept (07)	13 ^{ème}	Burkina Faso/ Burkina Faso/Niger	NON RETENU
Groupeement GRETECH SARL/ACAT SARL /CREA Associates SARL/aRCHITECH	vingt-un (21)	4 ^{ème}	Burkina Faso/ Mali/ Burkina Faso/ Burkina Faso	NON RETENU
Groupeement ARDI/INTER-PLAN SARL/ARCED SARL	vingt(20)	5 ^{ème}	Burkina Faso/ Burkina Faso/ Burkina Faso	NON RETENU
CRISTAL	trois (03)	15 ^{ème}	Burkina Faso	NON RETENU
Groupeement SOJO SARL/ ATELIERS 3 ARCHITECTES BAT INGENIERIE EXPERTISE	quatorze (14)	7 ^{ème}	Burkina Faso/ Burkina Faso/ Burkina Faso	NON RETENU
Groupeement AGENCE ARCADE SARL/INTELCO Consulting /ARCHI-MAS/CEITP SARL /AAPUI-SARL	vingt-trois(23)	2 ^{ème}	Burkina Faso/ Burkina Faso/ Burkina Faso/ Mali	RETENU
Groupeement MEMO SARL/LE BATISSEUR DU BEAU SARL	soixante-huit (68)	1 ^{er}	Burkina Faso/ Burkina Faso	RETENU
Groupeement CARURE/BECOTEX /CHALLENGE INGENIEURS CONSEILS	quatorze (14)	7 ^{ème} ex	Burkina Faso/ Burkina Faso/ Burkina Faso	NON RETENU
Groupeement CAFI-B SARL/ CADY SARL	dix (10)	11 ^{ème}	Burkina Faso/ Burkina Faso	NON RETENU
Groupeement BETAT-IC/UIC	neuf (09)	12 ^{ème}	Burkina Faso/ Burkina Faso	NON RETENU
AC CONCEPT	Douze (12)	10 ^{ème}	Burkina Faso	NON RETENU
Groupeement B2i SARL/G5 ASSOCIATES/BATE INTERNATIONAL	vingt-trois (23)	2 ^{ème} ex	Burkina Faso/ Burkina Faso/ Burkina Faso/ Niger	RETENU
Groupeement AUD SARL/AGIS	treize (13)	9 ^{ème}	Burkina Faso	NON RETENU
Groupeement ARCHI TOP DESIGN //CIE-IC /TA_ic /CET-BTP & SERVICES	dix-neuf (19)	6 ^{ème}	Burkina Faso/ Burkina Faso/ Burkina Faso/	NON RETENU
CONCLUSION	Les groupements de cabinets suivants sont retenus pour la suite de la procédure : - GROUPEMENT MEMO SARL/LE BATISSEUR DU BEAU SARL ; - GROUPEMENT B2i SARL/G5 ASSOCIATES/ BATE INTERNATIONAL ; - GROUPEMENT AGENCE ARCADE SARL/ INTELCO Consulting/ ARCHI-MAS/ AAPUI-SARL.			

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

Demande de prix N° 2025- 051/MEBAPLN/SG/DMP du 13/10/2025 pour la confection et l'impression des attestations dans le cadre de l'évaluation des acquis des apprentissages au profit de la DGENF - Financement : Budget Etat, exercice 2025
 Publication : Revue des Marchés Publics n°4249 du 15/10/2025 - Nombre de concurrents : douze (12) - Date de dépouillement 24/10/2025.
 Références convocations : lettre N°2025-0094/MEBAPLN/SG/DMP/sse-ppm du 20/10/2025.

N°	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA TTC	Observations
				Borne inférieure = 17 306 642 TTC Seuil de tolérance = 16 441 310 TTC
1	GMS	19 366 750 TTC	19 366 750	Conforme et qualifié 3 ^{ème}
2	GLOBALE PUB	14 105 000 HTVA	16 643 900	Offre anormalement basse mais conforme au regard du seuil de tolérance. Qualifié et n'ayant pas confirmé ses prix Non classé
3	SITD	13 758 570 HTVA 16 235 113 TTC	16 235 113	Offre anormalement basse
4	RE.NA.COM	13 770 675 HTVA 16 249 397 TTC	16 249 397	Offre anormalement basse
5	EDF	13 965 750 HTVA	16 479 585	Offre anormalement basse mais conforme au regard du seuil de tolérance. Qualifié et ayant confirmé ses prix 1 ^{er}
6	DEFI GRAPHIC	16 800 604 TTC	16 800 604	Offre anormalement basse mais conforme au regard du seuil de tolérance. Qualifié et ayant confirmé ses prix 2 ^{ème}
7	ALBATROS	16 396 985 TTC	16 396 985	Offre anormalement basse
8	GROUPEMENT INTER GRAPHIC/HOODA GRAPHICS	16 265 946 TTC	16 265 946	Offre anormalement basse
9	SHINY SERVICE SARL	16 375 450 TTC	16 375 450	Offre anormalement basse
10	IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO	15 959 264 TTC	17 258 739	Offre anormalement basse

				Erreur arithmétique à l'item1 (2 681 250 au lieu de 1 580 000) soit une variation de + 8,14% de son montant initiale TTC
11	ETB	15 509 773 TTC	17 814 313	Offre anormalement basse Différence entre le prix unitaire en lettre et en chiffre (7 000 au lieu de 700) à l'item18 soit une variation financière de + 2 304 540 soit un taux de + 14,85% de son montant initiale FCFA TTC
12	PHILS MEDIA SERVICE	15 435 875 TTC	15 435 875	Offre anormalement basse
Attributaire :		EDF pour un montant de seize millions cinquante-neuf mille six cents (16 059 600) FCFA HTVA après augmentation de quantité de l'item 1 qui passe de 4 875 unités à 8 682 unités soit une augmentation de 3 807 unités entraînant une variation financière de + 2 093 850 FCFA soit un taux de +14,99% avec un délai de livraison de quinze (15) jours.		

AGENCE NATIONALE DE REGULATION PHARMACEUTIQUE

SYNTHESE DES TRAVAUX DE LA CAM : DEMANDE DE PRIX N°2025-175/MS/SG/ANRP/PRM DU 21/10/2025 POUR L'ACQUISITION DE MOBILIER DE BUREAU AU PROFIT DE L'ANRP

Publication : Revue des marchés publics n° 4256 du 24/10/2025 ; Financement : Budget de l'ANRP, Exercice 2025 ;

Référence de la convocation de la CAM : Lettre N° 2025-178/MS/SG/ANRP/PRM du 27/10/2025

Date de dépouillement : 03/11/2025 ; Nombre de plis reçus : 02

Lot unique : Acquisition de mobilier de bureau au profit de l'ANRP.

NB : l'enveloppe prévisionnel = 10 000 000 TTC ; moyenne pondérée du montant prévisionnel et de la moyenne des offres financière = 9 797 240 TTC ; borne inférieure = 8 327 654 TTC.

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Montants corrigés en F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
EKAIF	6 465 000	-	-	-	Non Conforme : Pour l'ensemble des items, il n'y a aucune description sur les prospectus proposés. Item 2 : le prospectus proposé ne permet pas d'identifier clairement les différentes partie du fauteuil secrétaire médicalisée.
C.I.E Sarl	8 045 000	-	8 045 000	9 493 100	Conforme
ATTRIBUTAIRE	C.I.E Sarl pour un montant de huit millions quatre cent quarante-cinq mille (8 445 000) francs CFA HTVA ; après une augmentation des quantités de l'item 2 (de 1 à 2) et de l'item 4 (de 2 à 3) soit un taux d'augmentation de 4,97% avec un délai de livraison de trente (30) jours.				

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

Demande de prix N° 2025- 051/MEBAPLN/SG/DMP du 13/10/2025 pour la confection et l'impression des attestations dans le cadre de l'évaluation des acquis des apprentissages au profit de la DGENF - Financement : Budget Etat, exercice 2025

Publication : Revue des Marchés Publics n°4249 du 15/10/2025 - Nombre de concurrents : douze (12) - Date de dépouillement 24/10/2025.

Références convocations : lettre N°2025-0094/MEBAPLN/SG/DMP/sse-ppm du 20/10/2025.

N°	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA TTC	Observations
				Borne inférieure = 17 306 642 TTC Seuil de tolérance = 16 441 310 TTC
1	GMS	19 366 750 TTC	19 366 750	Conforme et qualifié 3 ^{ème}
2	GLOBALE PUB	14 105 000 HTVA	16 643 900	Offre anormalement basse mais conforme au regard du seuil de tolérance. Qualifié et n'ayant pas confirmé ses prix Non classé
3	SITD	13 758 570 HTVA 16 235 113 TTC	16 235 113	Offre anormalement basse
4	RE.NA.COM	13 770 675 HTVA 16 249 397 TTC	16 249 397	Offre anormalement basse
5	EDF	13 965 750 HTVA	16 479 585	Offre anormalement basse mais conforme au regard du seuil de tolérance. Qualifié et ayant confirmé ses prix 1 ^{er}
6	DEFI GRAPHIC	16 800 604 TTC	16 800 604	Offre anormalement basse mais conforme au regard du seuil de tolérance. Qualifié et ayant confirmé ses prix 2 ^{ème}
7	ALBATROS	16 396 985 TTC	16 396 985	Offre anormalement basse
8	GROUPEMENT INTER GRAPHIC/HOODA GRAPHICS	16 265 946 TTC	16 265 946	Offre anormalement basse
9	SHINY SERVICE SARL	16 375 450 TTC	16 375 450	Offre anormalement basse
10	IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO	15 959 264 TTC	17 258 739	Offre anormalement basse Erreur arithmétique à l'item1 (2 681 250 au lieu de 1 580 000) soit une variation de + 8,14% de son montant initiale TTC
11	ETB	15 509 773 TTC	17 814 313	Offre anormalement basse Différence entre le prix unitaire en lettre et en chiffre (7 000 au lieu de 700) à l'item18 soit une variation financière de + 2 304 540 soit un taux de + 14,85% de son montant initiale FCFA TTC
12	PHILS MEDIA SERVICE	15 435 875 TTC	15 435 875	Offre anormalement basse

Attributaire :	EDF pour un montant de seize millions cinquante-neuf mille six cents (16 059 600) FCFA HTVA après augmentation de quantité de l'item 1 qui passe de 4 875 unités à 8 682 unités soit une augmentation de 3 807 unités entraînant une variation financière de + 2 093 850 FCFA soit un taux de +14,99% avec un délai de livraison de quinze (15) jours.
----------------	--

MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE, DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N°2025-002/MTDPCE/SG/DMP DU 16 JUILLET 2025 RELATIF A LA SELECTION D'OPERATEURS POUR LA FOURNITURE DE CONNECTIVITE NUMERIQUE HAUT DEBIT EN ZONES RURALES

Financement : IDA Crédit N°74620-BF - Date de publication de l'avis d'appel d'offres ouvert international : Quotidien des marchés publics N°4190 du jeudi 24 juillet 2025 ; addendum publié dans la Revue des marchés publics N°4216 du vendredi 29 août 2025 ; publication au niveau international à travers STEP - Nombre d'opérateurs ayant soumis des offres : trois (03) - Référence des convocations de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : Lettre N° 2025 – 0315/MTDPCE/SG/DMP du 06 octobre 2025 - Lettre N° 2025 – 0345/MTDPCE/SG/DMP du 24 octobre 2025

Date d'ouverture des offres techniques : lundi 22 septembre 2025 - Date de délibérations : mercredi 08 octobre 2025 et lundi 27 octobre 2025

Note technique minimale pour être qualifiée : 75 points/100

Note technique minimale pour être qualifiée : 75 points/100												
N°	Entreprises/ Opérateurs	Maximum Note	Lot 1		Lot 2			Lot 3	Lot 4		Lot 5	
			ONATEL SA	ORANGE BURKINA FASO SA	ONATEL SA	ORANGE BURKIN A FASO SA	TELECEL FASO SA	ONATEL SA	ONATEL SA	ORANGE BURKINA FASO SA	ONATEL SA	ORANGE BURKIN A FASO SA
	Critères	Scores	Scores	Scores	Scores	Scores	Scores	Scores	Scores	Scores	Scores	Scores
1.	Solutions proposées dans son offre technique	70	56,63	52,13	56,63	52,13	53,63	56,63	56,63	52,13	56,63	52,13
2.	Stratégie de conception et de mise en œuvre des outils de sauvegardes environnementales et sociales (E&S)	10	8,1625	8,0125	8,1625	8,0125	6,22	8,1625	8,1625	8,0125	8,1625	8,0125
3.	Qualité du personnel clé assigné à l'exécution du marché	20	18,5	17,7	19,2	17,7	20	17	20	17,70	17,1	17,7
Score total		100	83,29	77,84	83,99	77,84	79,85	81,79	84,79	77,84	81,89	77,84
Observations			Qualifié	Qualifié	Qualifié	Qualifié	Qualifié	Qualifié	Qualifié	Qualifié	Qualifié	Qualifié

Conclusion : au regard des scores techniques obtenus, les opérateurs ONATEL SA, ORANGE BURKINA FASO SA et TELECEL FASO SA sont retenus pour la suite de la procédure.

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Demande de prix n° 018/2025 lancée pour la fourniture de pièces de rechange pour véhicules automobiles de marque Mitsubishi et de marque Suzuki, en deux (02) lots - Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics 4226 du vendredi 12 septembre 2025.

Financement : Fonds Propres SONABEL

Lot 1 : Fourniture de pièces de rechange pour véhicules automobiles de marque MITSUBISHI

Budget : 42 121 900 F CFA TTC

N° d'ordre	Entreprises	Montant en F CFA TTC		Observations
		Ouverture	Corrigé	
1	DIACFA AUTOMOBILES	110 300 500	110 300 500	Non conforme Offre hors budget.

Attributaire provisoire : Infructueux, offre hors enveloppe.

Lot 2 : Fourniture de pièces de rechange pour véhicules automobiles de marque SUZUKI

N° d'ordre	Entreprises	Montant en F CFA TTC		Observations
		Ouverture	Corrigé	

Attributaire provisoire : Infructueux pour absence d'offres.

Appel d'offres international n° 008/2025 lancé pour la fourniture de poteaux en béton armé et précontraint à la SONABEL
Publication de l'avis : Quotidien n° 4127 du lundi 28 avril 2025 des Marchés Publics - Financement : Fonds Propres SONABEL

Lot 1 : fourniture de poteaux béton à Ouagadougou

N° d'ordre	Fournisseurs	Montant en F CFA TTC		Observations
		Initial	Corrigé	
1	SOPAM	Mini 999 399 348 Maxi 1 998 798 696	Mini 999 399 348 Maxi 1 998 798 696	Conforme
2	SOCORITRA Sa	Mini 1 047 633 500 Maxi 2 095 267 000	Mini 1 047 633 500 Maxi 2 095 267 000	Conforme
3	Gpt EAI / ENERLEC	Mini 1 121 756 675 Maxi 2 243 513 350	Mini 1 121 756 675 Maxi 2 243 513 350	Conforme
4	PPI BF Sa	Mini 1 151 739 590 Maxi 2 303 479 180	Mini 1 151 739 590 Maxi 2 303 479 180	Conforme
5	SYSAID	Mini 944 731 718 Maxi 1 889 463 436	Mini 944 731 718 Maxi 1 889 463 436	Conforme L'offre financière de SYSAID est dans la limite de tolérance de 5%, conformément à l'article 115 al 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. L'entreprise a été invitée à confirmer ses prix et a été informée de l'augmentation de la garantie de bonne exécution de 35% en cas d'attribution.

Attributaire provisoire : SYSAID pour un montant mini TTC de neuf cent quarante-quatre millions sept cent trente et un mille sept cent dix-huit (944 731 718) F CFA et un montant maxi TTC d'un milliard huit cent quatre-vingt-neuf millions quatre cent soixante-trois mille quatre cent trente-six (1 889 463 436) F CFA avec un délai d'exécution de 150 jours

Lot 2 : fourniture de poteaux béton à l'Agence Commerciale de Kaya

N° d'ordre	Fournisseurs	Montant en F CFA TTC		Observations
		Initial	Corrigé	

N° d'ordre		Initial	Corrigé	
1	EDFE INDUSTRIE	Mini 247 333 900 Maxi 494 667 800	Mini 247 333 900 Maxi 494 667 800	Conforme
2	SOPAM	Mini 230 833 695 Maxi 461 667 389	Mini 230 833 695 Maxi 461 667 389	Conforme
3	SOCORITRA Sa	Mini 237 811 300 Maxi 475 622 600	Mini 237 811 300 Maxi 475 622 600	Conforme
4	SYSAID	Mini 226 314 625 Maxi 452 629 250	Mini 226 314 625 Maxi 452 629 250	Conforme

Attributaire provisoire : SOPAM pour un montant mini TTC de deux cent trente millions huit cent trente-trois mille six cent quatre-vingt-quinze (230 833 695) F CFA et un montant maxi TTC de quatre cent soixante et un millions six cent soixante-sept mille trois cent quatre-vingt-neuf (461 667 389) F CFA avec un délai d'exécution de 150 jours

Lot 3 : fourniture de poteaux béton à l'Agence Commerciale de Fada N'Gourma

N° d'ordre	Fournisseurs	Montant en F CFA TTC		Observations
		Initial	Corrigé	
1	ECO ELECTRICAL SERVICE	Mini 72 613 924 Maxi 145 222 849 (1)	Mini 72 613 924 Maxi 145 227 849	Conforme : Erreur sur le total TTC du montant maxi : Il s'agit de 145 227 849 au lieu de 145 222 849.

Attributaire provisoire : ECO ELECTRICAL SERVICE pour un montant mini TTC de soixante-douze millions six cent treize mille neuf cent vingt-quatre (72 613 924) F CFA et un montant maxi TTC de cent quarante-cinq millions deux cent vingt-deux mille huit cent quarante-neuf francs CFA (145 222 849) F CFA avec un délai d'exécution de 150 jours

L'attribution a été faite conformément à l'article 112 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Lot 4 : fourniture de poteaux béton à l'Agence Commerciale de Manga

N° d'ordre	Fournisseurs	Montant en F CFA TTC		Observations
		Initial	Corrigé	
1	SOCORITRA Sa	Mini 107 208 900 Maxi 214 417 800	Mini 107 208 900 Maxi 214 417 800	Conforme
2	COGEA INTERNATIONAL Sa	Mini 104 223 500 Maxi 208 447 000	Mini 104 223 500 Maxi 208 447 000	Conforme

Attributaire provisoire : COGEA INTERNATIONAL Sa pour un montant mini TTC de cent quatre millions deux cent vingt-trois mille cinq cents (104 223 500) F CFA et un montant maxi TTC de deux cent huit millions quatre cent quarante-sept mille (208 447 000) F CFA avec un délai d'exécution de 150 jours

Lot 5 : fourniture de poteaux béton à l'Agence Commerciale de Gaoua

N° d'ordre	Fournisseurs	Montant en F CFA TTC		Observations
		Initial	Corrigé	
1	EDFE INDUSTRIE	Mini 161 412 200 Maxi 327 730 000	Mini 161 412 200 Maxi 327 730 000	Conforme
2	SOCORITRA Sa	Mini 168 453 260 Maxi 336 754 300	Mini 168 453 260 Maxi 336 754 300	Conforme
3	SYSAID	Mini 143 109 681 Maxi 286 075 411	Mini 143 109 673 Maxi 286 075 395	Conforme item 10 : - erreur de calcul sur le montant total HTVA mini. Il s'agit de 6 089 660 au lieu de 6 089 667 ; - erreur de calcul sur le montant total HTVA maxi. Il s'agit de 12 179 320 au lieu de 12 179 334.
4	SPE	Mini 167 294 500 Maxi 334 412 000	Mini 167 294 500 Maxi 334 412 000	Conforme

Attributaire provisoire : SYSAID pour un montant mini TTC de cent quarante-trois millions cent neuf mille six cent soixante-treize (143 109 673) F CFA et un montant maxi TTC de deux cent quatre-vingt-six millions soixante-quinze mille trois cent quatre-vingt-quinze (286 075 395) F CFA avec un délai d'exécution de 150 jours

Lot 6 : fourniture de poteaux béton à l'Agence Commerciale de Tenkodogo

N° d'ordre	Fournisseurs	Montant en F CFA TTC		Observations
		Initial	Corrigé	
1	ALLIANCE & CO	Mini 903 880 000 Maxi 1 807 760 000	-	Non conforme : les valeurs de l'effort nominal de service T et celles de la tension minimale de rupture sont inférieures aux valeurs calculées suivant la norme NFC 67 200 et sur la base des sections de moules de l'entreprises. Pour les supports 9 A 200 les valeurs de T et la tension minimale de rupture consignées dans l'offres sont respectivement 200 daN et 420 daN alors les valeurs calculées sont respectivement 268 daN et 563 daN. De plus, l'usine de l'entreprise est officiellement inexistante. SONABEL n'a pas encore été conviée ni à la visite d'une usine ou à réaliser des essais de qualification pour la validation de supports appartenant à OTHMANE PRODUCTION.
2	Gpt ENERCOM Sarl / EDFE-INDUSTRIE Sarl	Mini 1 005 389 500 Maxi 2 010 779 000	Mini 1 005 389 500 Maxi 2 010 779 000	Conforme
3	SOPAM	Mini 961 299 980 Maxi 1 922 599 960	Mini 961 299 980 Maxi 1 922 599 960	Non conforme Le montant du chiffre d'affaires annuel moyen global de l'entreprise est inférieur (1 656 859 156F CFA) à celui exigé par le DAO (2 550 000 000 F CFA).
4	SOCORITRA Sa	Mini 971 907 000 Maxi 1 943 814 000	Mini 971 907 000 Maxi 1 943 814 000	Conforme

5	Gpt EAI/ ENERLEC	Mini 982 128 750 Maxi 1 964 257 500	Mini 982 128 750 Maxi 1 964 257 500	Conforme
6	PPI BF Sa	Mini 967 595 280 Maxi 1 935 190 560	Mini 967 595 280 Maxi 1 935 190 560	Conforme
7	Sysaid	Mini 977 208 209 Maxi 1 954 416 418	Mini 977 208 209 Maxi 1 954 416 418	Conforme
8	COGEA INTERNATIONAL Sa	Mini 1 040 258 500 Maxi 2 080 517 000	Mini 1 040 258 500 Maxi 2 080 517 000	Conforme

Attributaire provisoire : PPI BF Sa pour un montant mini TTC de neuf cent soixante-sept millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille deux cent quatre-vingts (967 595 280) F CFA et un montant maxi TTC d'un milliard neuf cent trente-cinq millions cent quatre-vingt-dix mille cinq cent soixante (1 935 190 560) F CFA avec un délai d'exécution de 150 jours

Lot 7 : fourniture de poteaux béton à l'Agence Commerciale de Bobo-Dioulasso

N° d'ordre	Fournisseurs	Montant en F CFA TTC		Observations
		Initial	Corrigé	
1	ALLIANCE & CO	Mini 166 380 000 Maxi 332 760 000	-	Non conforme : Les valeurs de l'effort nominal de service T et celles de la tension minimale de rupture sont inférieures aux valeurs calculées suivant la norme NFC 67 200 et sur la base des sections de moules de l'entreprises. Pour les supports 9 A 400 les valeurs de T et la tension minimale de rupture consignées dans l'offres sont respectivement 400 daN et 840 daN alors les valeurs calculées sont respectivement 478 daN et 1005 daN. De plus, l'usine de l'entreprise est officiellement inexistante. SONABEL n'a pas encore été conviée ni à la visite d'une usine ou à réaliser des essais de qualification pour la validation de supports appartenant à OTHMANE PRODUCTION.
2	EDFE INDUSTRIE	Mini 184 714 250 Maxi 369 428 500	Mini 184 714 250 Maxi 369 428 500	Conforme
3	SOCORITRA Sa	Mini 198 903 750 Maxi 397 807 500	Mini 198 903 750 Maxi 397 807 500	Conforme
4	Sysaid	Mini 156 200 111 Maxi 312 400 221	Mini 156 200 111 Maxi 312 400 221	Conforme : Offre anormalement basse. L'offre financière de Sysaid est en dessous du seuil de tolérance, conformément à l'article 115 al 3 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
5	SPE	Mini 208 078 250 Maxi 416 156 500	Mini 208 078 250 Maxi 416 156 500	Non conforme : Offre hors budget : le budget maximum est de 408 360 000 F CFA TTC. Offre écartée conformément à l'articles 115 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Attributaire provisoire : EDFE INDUSTRIE pour un montant mini TTC de cent quatre-vingt-quatre millions sept cent quatorze mille deux cent cinquante (184 714 250) F CFA et un montant maxi TTC de trois cent soixante-neuf millions quatre cent vingt-huit mille cinq cents (369 428 500) F CFA avec un délai d'exécution de 150 jours

Lot 8 : fourniture de poteaux béton à l'Agence Commerciale de Dori

N° d'ordre	Fournisseurs	Montant en F CFA TTC		Observations
		Initial	Corrigé	
1	FASO CONTENEUR Sarl	Mini 25 798 340 Maxi 52 441 560	Mini 25 798 340 Maxi 52 441 560	Conforme

Attributaire provisoire : FASO CONTENEUR Sarl pour un montant mini TTC de vingt-cinq millions sept cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent quarante (25 798 340) F CFA et un montant maxi TTC de cinquante-deux millions quatre cent quarante et un mille cinq cent soixante (52 441 560) F CFA avec un délai d'exécution de 150 jours

Lot 9 : fourniture de poteaux béton à l'Agence Commerciale de Dédougou

N° d'ordre	Fournisseurs	Montant en F CFA TTC		Observations
		Initial	Corrigé	
1	CGE ENERGY	Mini 50 232 671 Maxi 100 465 342	Mini 50 232 671 Maxi 100 465 342	Conforme : Offre hors budget : le budget maximum est de 98 940 000 F CFA TTC. Offre écartée conformément à l'articles 115 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
2	FASO CONTENEUR Sarl	Mini 40 394 350 Maxi 80 788 700	Mini 40 394 350 Maxi 80 788 700	Conforme
3	COGEA INTERNATIONAL Sa	Mini 47 790 000 Maxi 95 580 000	Mini 47 790 000 Maxi 95 580 000	Conforme

Attributaire provisoire : FASO CONTENEUR Sarl pour un montant mini TTC de quarante millions trois cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent cinquante (40 394 350) F CFA et un montant maxi TTC de quatre-vingts millions sept cent quatre-vingt-huit mille sept cents (80 788 700) F CFA avec un délai d'exécution de 150 jours

Lot 10 : fourniture de poteaux béton à l'Agence Commerciale de Banfora

N° d'ordre	Fournisseurs	Montant en F CFA TTC		Observations
		Initial	Corrigé	
1	Gpt ENERCOM Sarl / EDFE-INDUSTRIE Sarl	Mini 410 359 750 Maxi 820 719 500	Mini 410 359 750 Maxi 820 719 500	Conforme
2	SOCORITRA Sa	Mini 422 292 500 Maxi 844 585 000	Mini 422 292 500 Maxi 844 585 000	Conforme
3	Gpt EAI / ENERLEC	Mini 427 211 625 Maxi 854 423 250	Mini 427 211 625 Maxi 854 423 250	Conforme

4	PPI BF Sa	Mini 455 957 900 Maxi 911 915 800	Mini 455 957 900 Maxi 911 915 800	Non conforme : Offre hors budget : le budget maximum est de 870 950 000 F CFA TTC. Offre écartée conformément à l'articles 115 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
5	SYSAID	Mini 382 634 588 Maxi 765 269 176	Mini 382 634 588 Maxi 765 269 176	Conforme

Attributaire provisoire : SYSAID pour un montant mini TTC de trois cent quatre-vingt-deux millions six cent trente-quatre mille cinq cent quatre-vingt-huit (382 634 588) F CFA et un montant maxi TTC de sept cent soixante-cinq millions deux cent soixante-neuf mille cent soixante-seize (765 269 176) F CFA avec un délai d'exécution de 150 jours

Lot 11 : fourniture de poteaux béton à l'Agence Commerciale de Ouahigouya

N° d'ordre	Fournisseurs	Montant en F CFA TTC		Observations
		Initial	Corrigé	
1	ECO ELECTRICAL SERVICE	Mini Néant Maxi Néant	-	Non conforme : Absence de lettre de soumission du lot 11. Offre écartée conformément aux Instructions aux Candidats 31.2 du DAO.

Infructueux

Lot 12 : fourniture de poteaux béton à l'Agence Commerciale de Koudougou

N° d'ordre	Fournisseurs	Montant en F CFA TTC		Observations
		Initial	Corrigé	
1	ALLIANCE & CO	Mini 248 154 000 Maxi 492 384 500	-	Non conforme : Les valeurs de l'effort nominal de service T et celles de la tension minimale de rupture sont inférieures aux valeurs calculées suivant la norme NFC 67 200 et sur la base des sections de moules de l'entreprises. Pour les supports 9 A 200 les valeurs de T et la tension minimale de rupture consignées dans l'offres sont respectivement 200 daN et 420 daN alors les valeurs calculées sont respectivement 268 daN et 563 daN. De plus, l'usine de l'entreprise est officiellement inexistante. SONABEL n'a pas encore été conviée ni à la visite d'une usine ou à réaliser des essais de qualification pour la validation de supports appartenant à OTHMANE PRODUCTION.
2	EDFE INDUSTRIE	Mini 279 058 200 Maxi 553 881 380	Mini 279 058 200 Maxi 553 881 380	Conforme
3	SOPAM	Mini 256 857 374 Maxi 509 779 660	Mini 256 857 373 Maxi 509 779 660	Conforme Erreur d'arrondi sur le montant total de la TVA.
4	SOCORITRA Sa	Mini 269 948 600 Maxi 536 263 980	Mini 269 948 600 Maxi 536 263 980	Conforme
5	PPI BF Sa	Mini 274 943 540 Maxi 545 932 074	Mini 274 943 540 Maxi 545 932 074	Conforme
6	SYSAID	Mini 259 572 093 Maxi 514 328 610	Mini 259 572 093 Maxi 514 328 610	Conforme
7	COGEA INTERNATIONAL Sa	Mini 273 288 000 Maxi 542 794 100	Mini 273 288 000 Maxi 542 794 100	Conforme
8	SPE	Mini 268 986 900 Maxi 533 970 650	Mini 268 986 900 Maxi 533 970 650	Conforme

Attributaire provisoire : SOPAM pour un montant mini TTC de deux cent cinquante-six millions huit cent cinquante-sept mille trois cent soixante-treize (256 857 373) F CFA et un montant maxi TTC de cinq cent neuf millions sept cent soixante-dix-neuf mille six cent soixante (509 779 660) F CFA avec un délai d'exécution de 150 jours

Lot 13 : fourniture de poteaux béton à l'Agence Commerciale de Ziniaré

N° d'ordre	Fournisseurs	Montant en F CFA TTC		Observations
		Initial	Corrigé	
1	SOCORITRA Sa	Mini 108 502 770 Maxi 206 236 860	Mini 108 502 770 Maxi 206 236 860	Conforme
2	COGEA INTERNATIONAL Sa	Mini 113 150 200 Maxi 215 892 800	Mini 113 150 200 Maxi 215 892 800	Conforme

Attributaire provisoire : SOCORITRA Sa pour un montant mini TTC de cent huit millions cinq cent deux mille sept cent soixante-dix (108 502 770) F CFA et un montant maxi TTC de deux cent six millions deux cent trente-six mille huit cent soixante (206 236 860) F CFA avec un délai d'exécution de 150 jours

Appel d'offres n° 013/2025 lancé pour la fourniture, l'installation et la mise en service de système d'interconnexion et d'extension très haut débit par fibre optique ADSS et de back up solaires. Publication de l'avis : Publié dans le Quotidien des Marchés Publics n° 4122-4123 du lundi 21 et mardi 22 avril 2025. Financement : Fonds propres SONABEL - Les travaux sont en trois (03) lots :						
Lot 1 : Extension du réseau très haut débit par fibres optiques ADSS aux agences commerciales de KOUPELA, TENKODOGO, DEDOUGOU et OUAHIGOUYA Le Budget estimatif des acquisitions est de : 127 440 000 F CFA TTC Après calcul : la borne inférieure est de : 106 257 723 F CFA TTC La borne supérieure est de : 143 760 449 F CFA TTC						
N°	Entreprises	Montant en F CFA HTVA		Montant en F CFA TTC		Observation
		Ouverture	Corrigé	Ouverture	Corrigé	
01	LORYNE – SA	99 000 000	99 000 000	116 820 000	116 820 000	Conforme
02	IT PROJET	101 992 000	101 992 000	120 350 560	120 350 560	Conforme
03	VISTA INGENIERIA & OBRA-CIVIL	99 548 800	108 998 800	126 917 584	128 618 584	Conforme L'entreprise n'a pas facturé la TVA sur le 3 ^{ème} item. La correction a entraîné une variation de 1.3 % du montant total TTC
Attributaire provisoire : LORYNE – SA pour un montant TTC de cent seize millions huit cent vingt mille (116 820 000) F CFA avec un délai d'exécution de deux cent dix (210) jours.						
Lot 2 : Interconnexion du réseau du Call Center à ceux de Ouaga 2 et du Siège SONABEL par Fibres Optiques ADSS Le Budget estimatif des acquisitions est de : 41 300 000 F CFA TTC Après calcul : la borne inférieure est de : 35 086 914 F CFA TTC La borne supérieure est de : 47 470 531 F CFA TTC						
N°	Entreprises	Montant en F CFA HTVA		Montant en F CFA TTC		Observation
		Ouverture	Corrigé	Ouverture	Corrigé	
01	LORYNE – SA	34 970 000	34 970 000	41 264 600	41 264 600	Conforme
02	IT PROJET	34 939 840	34 939 840	41 229 011	41 229 011	Conforme
Attributaire provisoire : IT PROJET pour un montant TTC de quarante-un millions deux cent vingt-neuf mille onze (41 229 011) F CFA avec un délai d'exécution de deux cent dix (210) jours.						
lot 3 : Mise en place d'un système back up solaire pour les sites DWDM de VILLY BONGO, KOUMBIA et DAKOLA Le Budget estimatif des acquisitions est de : 38 940 000 F CFA TTC Après calcul : la borne inférieure est de : 31 309 648 F CFA TTC La borne supérieure est de : 42 360 112 F CFA TTC						
N° d'ordre	Entreprises	Montant en F CFA HTVA		Montant en F CFA TTC		Observation
		Ouverture	Corrigé	Ouverture	Corrigé	
01	LORYNE – SA Tél : +226 25 36 27 73	28 540 000	28 940 000	33 677 200	34 149 200	Conforme L'entreprise a commis une erreur sur le prix total au niveau de l'item 9, les tableaux électriques étant au nombre de 03, il n'a pas multiplié le prix unitaire. La correction a entraîné une variation de 1,40%
Attributaire provisoire : LORYNE – SA pour un montant TTC de trente-trois millions six cent soixante-dix-sept mille deux cents (33 677 200) F CFA avec un délai d'exécution de deux cent dix (210) jours.						

SOCIETE NATIONALE DE GESTION DU STOCK DE SECURITE ALIMENTAIRE (SO.NA.GE.S.S)							
RECTIFICATIF DES RESULTATS DE LA DECISION N°2025/ARCOP/ORD SUITE AU RECOURS PREALABLE CONTRE LES RÉSULTATS PROVISOIRES PARUS DANS LE QUOTIDIEN N°4248 DU MARDI 14 OCTOBRE 2025 PAGE 13-15 PORTANT SUR L'ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE							
Demande de prix : n°2025-011/SONAGESS/DG/DMP du 02/07/2025 pour l'acquisition d'équipements de protection individuelle au profit de la SONAGESS ; Financement : Budget SONAGESS -EXERCICE 2025 Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics n°4180 du 10 juillet 2025 Date de dépouillement : 21 juillet 2025 Référence de la lettre de convocation de la CAM : Lettre n° 2025-802/SONAGESS/DG/DMP du 11/07/2025 Nombre de soumissionnaires : quarante un (41)							
N°	Soumissionnaires	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		Observations	Classement
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot unique : l'acquisition d'équipements de protection individuelle au profit de la SONAGESS							
1	SOWIT	39 000 000	-	39 000 000	-	Conforme	7 ^è ex
2	SALAZA GROUPE	35 240 000	-	35 240 000	-	Non Conforme : - Torche : Portée d'éclairage non précise (500 à 1000 m), poids non précis (490 à 600 g), longueur et largeur non précises (26 cm environ et 7 cm environ). - Combinaison : Accessoires non précis (sac/mallette de transport). - Coffret et trousse médicale : le nombre de personnes non précisé (10 à 20 personnes), marque non proposée.	Non classé
3	WENDINBOUDE INVESTEMENT GROUP	-	40 769 590	-	40 769 590	Conforme	1 ^{er}
	SETBA TRADING SARL	-	35 000 000	-	35 000 000	Non conforme - Torche : longueur et largeur non précises (26 cm environ et 7 cm environ). - Pour la torche et la combinaison : catalogue et prospectus non fourni	Non classé
5	BATH SERVICES	-	42 668 800	-	42 668 800	Conforme	4 ^{ème}
6	C.O.S SARL	39 000 000	-	39 000 000	-	Conforme	7 ^{ème}

7	KTS DISTRIBUTION SARL	28 610 000	-	28 610 000	-	Non Conforme : - Torche : longueur et largeur non précises (26 cm environ et 7 cm environ), poids non précis (490 à 600 g). - Combinaison : Accessoires non précis (sac ou mallette de transport), pas de concordance entre les spécifications techniques et les catalogues fournis, - Coffret et trousse médicale : le nombre de personnes non précisé (10 à 20 personnes),	Non classé
8	SAKSEY SARL	-	39 312 054	-	39 312 054	Non Conforme Torche : Portée d'éclairage non précise (500 à 1000 m), les dimensions proposées sont inférieures (longueur 12,5 cm, largeur 4 cm et le Poids 0,2 kg).	Non classé
9	PEGASUS	34 437 500	-	34 437 500	-	Non Conforme Torche : Portée d'éclairage non précise (500 à 1000 m), les dimensions proposées sont inférieures (longueur 12,5 cm, Largeur 4 cm et le Poids 0,2 kg). Pas de concordance entre les spécifications techniques et les catalogues fournis.	Non classé
10	TECHNIFO SERVICES	44 000 000	-	44 000 000	-	Conforme	10 ^{ème}
11	GETTRAL	-	40 592 000	-	39 412 000	Conforme Une variation à la baisse de 0,03% pour la correction d'une erreur au niveau de l'item 1 montant en lettre (150 000) diffère du montant en chiffres (160 000).	Non classé En dessous du seuil de tolérance
12	GAFIOUREY	34 325 000	40 503 500	34 325 000	40 503 500	- Non Conforme Torche : le poids proposé (poids 450g) inférieur, dimension de la largeur non proposée	Non classé
13	RENA COM	33 510 000	39 541 800	33 510 000	39 541 800	Conforme	Non classé En dessous du seuil de tolérance
14	AFRICA PROTECT EQUIPEMENT	-	39 058 000	-	39 058 000	- Non Conforme Torche : les dimensions proposées sont inférieures (longueur 18 cm, poids 470 g) - Combinaison de protection : poids de combinaison non précis et les accessoires non proposés	Non classé
15	ISRAEL BUSINESS CENTER	-	41 182 000	-	41 182 000	- Non Conforme Torche : les dimensions proposées sont inférieures (longueur 12,5 cm, largeur 4 cm et le poids 0,2 kg), - Combinaison de protection : les accessoires non proposés (sacs ou mallette)	Non classé
16	FAGUEMAF	-	40 002 000	-	40 002 000	Conforme	Non classé En dessous du seuil de tolérance
17	HAUTE ASSISTANCE GROUPE	39 654 700	-	39 654 700	-	- Non Conforme Torche : les dimensions proposées sont inférieures (longueur 12 cm, largeur 5 cm, poids 270 g). - Combinaison de protection : capuche compatible avec un casque au lieu d'un masque respiratoire (discordance entre les spécifications techniques et la description du prospectus), les accessoires non proposés (sacs ou mallette) - Coffret et trousse médicale : Dimensions 53 cm de largeur, 53 cm de hauteur et 19 cm de profondeur inférieures à celles demandées.	Non classé
18	GREAT COM INTERNATIONAL	33 500 000	-	33 500 000	-	Conforme	Non classé En dessous du seuil de tolérance
19	LUNAKEM SAS	-	34 220 000	-	34 220 000	- Non Conforme Torche : Taille proposée (54 x 230 mm) inférieure à la taille demandée. - Combinaison de protection : Combinaison de protection chimique jetable antistatique proposée au lieu de type d'équipement Combinaison de protection chimique réutilisable, température d'utilisation	Non classé

						et Poids non proposés, les accessoires non proposés (sacs ou mallette)	
20	CAVPC	38 600 000	-	38 600 000	-	Non Conforme - Torche : les dimensions proposées sont inférieures (longueur 14cm, largeur 5,15 cm poids 239g à celles demandées. - Combinaison de protection : les accessoires non précis (sacs ou mallette)	Non classé
21	BTIS	36 850 000	-	36 850 000	-	Conforme	5 ^{ème}
22	PACIFIC BUSINESS	37 750 000	42 185 000	37 750 000	42 185 000	Non Conforme - Torche : les dimensions proposées sont inférieures (longueur 12 cm, largeur 5 cm, poids 270g). - Combinaison de protection : les accessoires non précis (sacs ou mallette)	Non classé
23	E.Y.N	-	40 002 000	-	40 002 000	Non Conforme - Torche: les dimensions proposées sont inférieures (longueur 10 cm; largeur 2 cm environ, poids 490g).	Non classé
24	AS EQUIPEMENT	-	40 500 078	-	40 500 078	Non Conforme - Torche : les dimensions proposées sont inférieures (longueur 13.8 cm, largeur 13.8 cm, poids 480 g). - Combinaison de protection : Température d'utilisation non proposée, accessoires non proposés - Coffret et trousse médicale : Dimensions du coffret non fournies, le nombre de personnes non précisé (10 à 20 personnes), catalogue du coffret non fourni	Non classé
25	FOSTRA	35 760 000	-	35 760 000	-	Conforme	2 ^{ème}
26	FWKIE SARL	-	43 070 000	-	43 070 000	Non Conforme - Torche : les dimensions proposées sont inférieures (longueur 17 cm, largeur 5 cm). - Coffret et trousse médicale : le nombre de personnes non précisé (10 à 20 personnes)	Non classé
27	AS AMANDINES SERVICES SARL	-	40 474 000	-	40 474 000	Conforme	Non classée. La lettre de remise a été déposée hors délai
28	G.T. N	36 140 000	42 645 200	36 140 000	42 645 200	Non Conforme - Torche : la largeur non proposée par le prospectus, pas de concordance entre les données du prospectus et les spécifications techniques proposées	Non classé
29	HAMEO BUILDING INTERNATIONALE	34 300 000	-	32 080 000	-	Conforme	Non classée. La remise proposée place le montant (2 220 000) F CFA HTVA en dessous du seuil de tolérance
30	IMPERIUM GROUP	-	40 120 000	-	40 120 000	Non Conforme - Torche : les dimensions proposées sont inférieures (poids 375g) - Combinaison de protection : discordance entre les spécifications techniques et les données du prospectus (combinaison jetable proposée), les accessoires non précis (sacs ou mallette)	Non classé
31	DAN-BARKI TRADING SARL	36 500 000	-	36 500 000	-	Non Conforme - Torche : les dimensions proposées sont inférieures (longueur 18 cm proposée au lieu de 26 cm) - Coffret et trousse médicale : le nombre de personnes non précisé (10 à 20 personnes)	Non classé
32	AGENCE BERCY CONCEPTION	33 601 200	-	33 601 200	-	Non Conforme Torche : Largeur 5,5 cm proposé inférieure à celle demandée.	Non classé
33	N. P. G	-	41 300 000	-	41 300 000	Non Conforme	Non classé

						- Combinaison de protection : jetable proposée au lieu de Lavable et réutilisable, pas concordance entre les données du prospectus et les spécifications techniques, les accessoires non précis (sacs ou mallette) - Coffret et trousse médicale : le nombre de personnes non précisé (10 à 20 personnes)	
34	SADEC SARL	-	40 710 000	-	40 710 000	Non Conforme - Torche : les dimensions proposées sont inférieures (longueur 15,55 cm proposée, largeur 4,98 cm, poids 158,5g) - Combinaison de protection : les accessoires non proposés (sacs ou mallette)	Non classé
35	SLCGB	40 500 000	47 790 000	40 500 000	47 790 000	Non Conforme - Torche : les dimensions proposées sont inférieures (longueur 20 ,66 cm largeur 5 cm) - Combinaison de protection : jetable proposée au lieu de Lavable et réutilisable, non concordance entre les données du prospectus et les spécifications techniques - - Coffret et trousse médicale : catalogue non fourni	Non classé
36	SOCIETE ADAM'S SARL	-	37 977 120	-	37 977 120	Conforme	Non classé En dessous du seuil de tolérance
37	GLOBAL SECURITE ET SERVICES	12 980 000	-	12 980 000	-	Non Conforme - Torche : les dimensions proposées sont inférieures (longueur 6 cm largeur 6 cm). - Combinaison de protection : dimension L uniquement proposée - Coffret et trousse : Dimensions : 25 cm de largeur, 30 cm de hauteur et 36 cm de profondeur proposé inférieures à celles attendues.	Non classé
38	VALFAT SARL	36 400 000	-	36 400 000	-	Non Conforme - Torche : les dimensions proposées sont inférieures (largeur 6 cm inférieur poids 358g). - Combinaison de protection : les accessoires non proposés (sacs ou mallette)	Non classé
39	DZAC DISTRIBUTION	43 220 000	-	43 220 000	-	Conforme	9 ^{ème}
40	PRODIGE TECHNOLOGIE	38 400 000	-	38 400 000	-	Conforme	6 ^{ème}
41	EBSER	-	42 588 560	-	42 588 560	Conforme	3 ^{ème}

Attributaire : WENDINBOUDE INVESTMENT GROUP pour un montant trente-quatre millions cinq cent cinquante mille cinq cent (34 550 500) francs CFA et un montant TTC de quarante millions sept cent soixante-neuf mille cinq cent quatre-vingt-dix (40 769 590) francs CFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.
Offre anormalement Basse = (0,85*M) : 42 127 785 F CFA TTC et seuil de tolérance 40 021 396 F CFA TTC.
Montant prévisionnel : 54 000 000 F CFA TTC

RECTIFICATIF DE RESULTAT SUITE AU RECOURS PREALABLE INTRODUIT PAR SONAHA-WK CONTRE LES RÉSULTATS PROVISOIRES PARUS DANS LE QUOTIDIEN N°4243 DU MARDI 07 OCTOBRE 2025 PAGE 11-12 PORTANT SUR L'ATTRIBUTAIRE DU LOT 3 DE LA DEMANDE DE PRIX N°2025-0018/SONAGESS/DG/DMP DU 21 AOUT 2025 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE DOUZE (12) FORAGES EQUIPES DANS PLUSIEURS LOCALITES AU PROFIT DE LA SO.NA.GE. S. S
Financement : BUDGET SONAGESS - GESTION 2025 ; **Publication de l'Avis** : Quotidien des Marchés Publics n° 4214 du mercredi 27 aout 2025
Date de dépouillement : 08 septembre 2025 ;
Référence de la lettre de convocation de la CAM : Lettre n°2025-1057/SONAGESS/DG/DMP du 03/09/2025
Nombre de lot : 03 ; Nombre de soumissionnaires : onze (11)

Nombre de lot : 05 ; Nombre de soumissionnaires : 05/25 (11)							
N°	Soumissionnaires	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 1 : Réalisation de quatre (04) points d'eau autonomes dans les centres de Bagré, Tenkodogo, Koupéla et Fada N'Gourma.							
1	ETABLISSEMENT YAKNABA et FRERES (EYF)	-	52 181 960	-	52 181 960	Conforme	4è
2	BURKINA FORAGES SARL	-	46 728 000	-	46 728 000	Conforme	3è
3	SOGEDAF	-	53 062 240	-	53 062 240	Non conforme - pour absence de mécanicien dans le personnel proposé	Non classé
4	GLOB BUSINESS SERVICE-PLUS	35 216 000	-	35 216 000	-	Conforme mais en dessous du seuil de tolérance	Non classé
5	ACCORD BTP	-	45 596 380	-	45 596 380	Non conforme - Personnel et matériel non fournis - certificat de visite de site non fourni	Non classé
6	DIARGAL GLOBAL SERVICES INTERNATIONAL SARL	-	45 057 120	-	45 057 120	Conforme	2è
7	SONAHA- WK	45 200 000	-	45 200 000	-	Conforme	5è

8	2T-ICO CONSTRUCTION SARL	36 082 000	-	36 082 000	-	Conforme	1 ^{er} Après confirmati on des prix
Attributaire : 2T-ICO CONSTRUCTION SARL pour un montant HTVA de trente-six millions quatre-vingt-deux mille (36 082 000) F CFA pour un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours . Offre anormalement Basse = (0,85*M) : 43 878 966 F CFA TTC et seuil de tolérance 41 685 017 F CFA TTC . Montant prévisionnel du lot : 54 766 664 F CFA TTC .							
Lot 2 : Réalisation de quatre (04) points d'eau autonomes dans les centres de Gaoua, Diébougou, Bobo-dioulasso et Banzon							
1	ETABLISSEMENT YAKNABA et FRERES (EYF)	-	52 181 960	-	52 181 960	Non conforme - pour non fourniture diplôme de deux chefs de chantier, absence de mécanicien, de soudeur dans le personnel proposé	Non classé
2	2SI SARL	-	45 031 160	-	45 031 160	Non conforme - la capacité du groupe électrogène inférieur 10 KVA comme sollicité.	Non classé
3	SOGEDAF	-	53 062 240	-	53 062 240	Non conforme Non - pour absence de mécanicien	Non classé
4	E.CO.F.A.W	-	41 238 734	-	41 236 280	Conforme mais en dessous du seuil de tolérance	Non classé
5	ACCORD BTP	-	42 843 440	-	42 843 440	Non conforme - Personnel et matériel non fournis - certificat de visite de site non fourni	Non classé
6	TIENSO -CDR		53 336 000		53 336 000	Conforme	2 ^e
7	2T-ICO CONSTRUCTION SARL	36 082 000	-	36 082 000	-	Conforme	1 ^{er}
Attributaire : 2T-ICO CONSTRUCTION SARL pour un montant HTVA de trente-six millions quatre-vingt-deux mille (36 082 000) F CFA pour un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours . Offre anormalement Basse = (0,85*M) : 43 474 555 F CFA TTC et seuil de tolérance 41 300 828 F CFA TTC . Montant prévisionnel du lot : 54 766 664 F CFA TTC .							
Lot 3 : Réalisation de quatre (04) points d'eau autonomes dans les centres de Ouagarinter, CNSAO, Kaya et Ouahigouya site 2							
1	ETABLISSEMENT YAKNABA et FRERES (EYF)	-	54 671 760	-	54 671 760	Non conforme pour absence de nombreux profils : quatre (04) chefs de chantier, un (01) Hydrogéologue, un (01) Mécanicien, un (01) chef d'équipe soudure un chef d'équipe servicing, un (01) opérateur de pompage et un (01) opérateur de développement	Non classé
2	ACCORD BTP	-	-	-	-	Offre irrecevable (Entreprise exclue: Décision n°2025-D0023/ARCOP/ORD du 10 juin 2025)	Non classé
3	SONAHA- WK	45 200 000	-	45 200 000	-	Conforme	2 ^e
4	2T-ICO CONSTRUCTION SARL	36 082 000	-	36 082 000	-	Conforme L'offre de 2T-ICO CONSTRUCTION SARL est classé 1^{ère} . Cependant dans son offre technique, le personnel et le matériel est proposé, soit pour le lot 2 ou pour le lot 3. La commission d'attribution propose l'attribution du marché à la deuxième offre (SONAHA- WK) la moins disant du lot 3 et retient donc 2T-ICO au lot 2. Cette combinaison minimise le coût total du DPDP conformément au DPDP au point 17.5.	1 ^{er}
Attributaire : SONAHA- WK pour un montant HTVA de quarante-cinq millions deux cent mille (45 200 000) F CFA pour un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours . Offre anormalement Basse = (0,85*M) : 43 769 705 F CFA TTC et seuil de tolérance 41 581 220 F CFA TTC . Montant prévisionnel du lot : 54 766 664 F CFA TTC .							
Fiche de synthèse des résultats de la demande de prix n°2025-023/SONAGESS/DG/DMP du 08/10/2025 pour l'acquisition produits phytosanitaires pour la conservation des céréales issues de la collecte bord champ au profit de la SONAGESS. Financement : BUDGET - GESTION 2025 ; Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics n° 4248 du jeudi 14 octobre 2025 Date de dépouillement : 24 octobre 2025 Référence de la lettre de convocation de la CAM : Lettre n° 2025-1350/SONAGESS/DG/DMP du 21/10/2025 Nombre de lot : unique ; Nombre de soumissionnaire : Un (01)							
N°	Soumissionnaires	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
2	PROPHYMA SA	-	78 100 000	-	78 100 000	Conforme	1 ^{er}
Attributaire : PROPHYMA SA pour un montant de soixante-dix-huit millions (78 100 000) F CFA TTC avec un délai de livraison de 30 jours . Offre anormalement Basse = (0,85*M) : 66 436 000 F CFA TTC et seuil de tolérance 63 114 200 F CFA TTC . Montant prévisionnel : 78 200 000 F CFA TTC .							

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES							
Demande de prix	:	N°2025-03t/MARAH/SG/DMP portant travaux de rénovation d'un bâtiment pour le compte de l'Inspection technique des services (ITS).					
Financement	:	Budget État, Exercice 2025					
Publication de l'Avis	:	Revue des marchés publics ; Quotidien N°4249 du 15 octobre 2025					
Date de dépouillement	:	24/10/2025					
Date de délibération	:	24/10/2025					
Lettre de convocation	:	N°2025-0137/MARAH/SG/DMP du 16 octobre 2025					
Nombre de lot	:	Un (01)					
Nombre de plis	:	Douze (12)					
Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement		Prix de l'offre corrigé		Ecart	Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC			
Lot unique : Travaux de rénovation d'un bâtiment pour le compte de l'Inspection technique des services (ITS). Seuil des offres anormalement basses : 46 071 275 Seuil de tolérance : 43 767 711							
E.C.B.T-P	-	44 500 750	-	44 500 750	-	Conforme	2 ^{ème}
W.K.N.T	40 100 250	-	40 100 250	-	-	Conforme	8 ^{ème}
BATISSEUR DE CONFIANCE INTERNATIONAL SARL	37 723 000	-	37 848 000	-	125 000	Omission du sous total 3.2 d'un montant de 125 000 FCFA dans le total général, représentant un tau de variation de -0,33% du montant lu, entraînant ainsi une variation à la baisse de l'offre ; d'où un montant corrigé de 37 598 000 FCFA HTVA Conforme	3 ^{ème}
GÉNÉRAL DES PRESTATIONS DE SERVICES BURKINA SARL	-	43 910 898	-	43 910 898	-	Conforme	1 ^{er}
YANEM BUILDING BTP	-	47 985 113	-	47 985 113	-	Conforme	9 ^{ème}
BENITO MULTI-SERVICE	-	48 978 850	-	48 978 850	-	Conforme	10 ^{ème}
INNOVATION BURKINA	38 131 500	-	38 131 500	-	-	Conforme	4 ^{ème}
TIENSO-CDR	-	46 779 330	-	46 779 330	-	Conforme	7 ^{ème}
3N CONSTRUCTION Sarl	36 908 025	-	36 908 025	-	-	Conforme Offre en dessous du seuil de tolérance	Non classé
ENTREPRISE PALIINGWENDE Sarl	38 948 125	45 958 788	38 948 125	45 958 788	-	Conforme Offre en dessous du seuil de tolérance	6 ^{ème}
ALYAH EQUIPEMENTS SERVICES Sarl	38 843 800	-	35 394 000	-	-3 449 800	Discordance entre le montant en lettres (un million deux cents) et celui en chiffres (1 250 000 FCFA) à l'item 5.1 (plomberie sanitaire) du bordereau du bordereau des prix unitaires ; entraînant ainsi une baisse de 3 449 800 FCFA , représentant un tau 8,88% du montant de l'offre financière. Cette variation conduit à montant total corrigé de 35 394 000 FCFA HTVA Offre en dessous du seuil de tolérance	Non classé
IMPACT BETSALEEL PLUS	38 678 625	-	38 678 625	-	-	Conforme	5 ^{ème}
Attributaire	Lot unique : Général des Prestations de Services Burkina Sarl, pour un montant de trente-sept millions deux cent douze mille six cent vingt-cinq (37 212 625) francs CFA HTVA soit quarante-trois millions neuf cent dix mille huit cent quatre-vingt-dix-huit (43 910 898) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours calendaires.						

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT						
DEMANDE DE PRIX N°2025-024T/MEEA/SG/DMP DU 28 /08/2025 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE CENT QUATRE-VINGT (180) LATRINES FAMILIALES FINIES DANS LA PROVINCE DU ZONDOMA AU PROFIT DES PERSONNES AFFECTEES PAR LE PROJET (PAP) DE REALISATION DU BARRAGE DE TOUGOUYA-KOKO AU PROFIT DE LA DGIH						
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2025 ; Références de la publication : QMP N°4218 du 02 septembre 2025						
Date du dépouillement : 11/09/2025 ; Nombre de lots :01						
Nombre de soumissionnaires : 03 ; Nombre de plis arrivé en retard : 00						
Lot unique :Travaux de réalisation de cent quatre-vingt (180) latrines familiales finies dans la province du Zondoma au profit des Personnes Affectées par le Projet (PAP) de réalisation du barrage de Tougouya-Koko au profit de la DGIH						
Montant prévisionnel (E) : 38 520 000, Moyenne des offres (P) 32 741 932 ; M = 0,6E + 0,4P 36 208 773, Borne inférieure : 30 777 457, Seuil de tolérance (5%) : 29 238 584						
Soumissionnaires	Montants en Francs CFA				Observations	Rang
	Lus		Corrigés			
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
DEMI HAMIDOU ET FRERES	28 480 460	-	-	-	Non conforme : - Diplôme de chef d'équipe de maçon GOULLA Eric non fourni	-

					- Brouettes non fournies - Une (01) moto de liaison fournie sur deux (02) demandées	
SO MOUF SARL		32 741 826	-	-	Conforme pour l'essentiel :	1 ^{er}
GRUPE AFRIQUE - AURORE- PLUS (G2A-P)	27 781 140	-	-	-	Non Conforme Carte grise n° 97 93 DT 03 et 11KJ 4009 sont déclarées non conforme suivant lettre 2025-1223/MATM/SG/DGTTM SAD du 29 octobre 2025	
Attributaire : SO MOUF SARL pour un montant de : vingt-sept millions sept cent quarante-sept mille trois cent dix (27 747 310) FCFA HTVA soit trente-deux millions sept cent quarante et un mille huit cent vingt-six (32 741 826) FCFA TTC et un délai d'exécution de soixante (60) jours.						

MINISTERE DEL'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

RAPPORT D'EXAMEN DES OFFRES RECUES DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE PRIX N°2025-025T/MEEA/SG/DMP DU 28/08/2025 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DES VOIES ET DE SIGNALISATION DU SITE LOTI DE SANRGO DANS LA PROVINCE DU BAM AU PROFIT DU PRPV/LB1 - Publication de l'Avis : QMP N°4219 du mercredi 03 septembre 2025 - Date d'ouverture : 12/09/2025 à 9 h 00 mn Nombre de plis reçus : cinq (05) - Nombre de lots : lot unique - Financement : Budget de l'État-Exercice 2025					
Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
E = 149 000 000 FCFA TTC ; P = 119 961 750 TTC ; M =137 384 700 FCFA TTC ; 0,85M = 116 776 995 FCFA TTC ; 1,15M = 157 992 405 FCFA TTC ; Seuil de tolérance de 5% : 110 938 145 FCFA TTC					
SBT2I Sarl	95 900 000	113 162 000	95 900 000	113 162 000	Conforme 1 ^{er}
CEFA	107 425 000	126 761 500	107 425 000	126 761 500	Conforme 2 ^{ème}
ADAMCO-BTP	102 475 000	120 920 500	-	-	Non conforme. -Tout le personnel évoqué dans son offre est mis à la disposition de l'entreprise ERIMO-BTP au lieu de ADAMCO-BTP - Carte grise du Bolldozer non authentique. Cf. lettre N°2025-001146/MATM/SG/DGTTM/SAD du 17/10/2025
UNIVERSAL BUILDERS Sarl	-	118 837 800	-	-	Non conforme Carte grise du compacteur non authentique. Cf. lettre authentification N°2025-001143/MATM/SG/DGTTM/SAD du 17/10/2025
GLOBAL EXPERTISE	93 530 000	-	-	-	Non conforme Carte grise du Bolldozer non authentique. Cf. lettre authentification N°2025-001143/MATM/SG/DGTTM/SAD du 17/10/2025
ATTRIBUTAIRE	SBT2I Sarl pour un montant HTVA de quatre-vingt-quinze millions neuf cent mille (95 900 000) F CFA soit cent treize millions cent soixante-deux mille (113 162 000) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quarante (40) jours. Le montant de la garantie de bonne exécution applicable passera de cinq pour cent (5%) à trente pour cent (30%) du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants.				

Réexamen suite au recours de LICOTRA contre les résultats provisoires de la Demande de prix n°2025-048F/MEEA/SG/DMP du 12/08/2025 pour l'acquisition et l'installation de climatiseurs au profit de la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE) et de la Direction Générale de l'Assainissement, des Eaux Usées et Excréta (DGAEUE) (lots 01 et 02), conformément à l'extrait de décision de l'ARCOP N°2025-L0393/ARCOP/ORD du 02 octobre 2025 - Financement : Budget de l'Etat – Exercice 2025 – Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics N°4211 du vendredi 22 août 2025 - Date de dépouillement : 01/09/2025 Nombre de soumissionnaires : onze (11) - Nombre de lots : deux (02)						
Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations	Rang
	H TVA	TTC	H TVA	TTC		
Lot 01 : acquisition et installation de climatiseurs au profit de la DGRE						
BEN'S TECHNOLOGY	9 399 800	-	-	-	Non conforme : Agrément technique SD1 ou SD2 non fourni (cf. lettre N°2025-0201/MEEA/SG/DMP du 14/10/2025 demandant la transmission de l'agrément technique et reçue par le soumissionnaire le 15/10/2025).	-
GTN	-	12 222 440	-	-	Non conforme : Agrément technique SD1 ou SD2 non fourni (cf. lettre N°2025-0202/MEEA/SG/DMP du 14/10/2025 demandant la transmission de l'agrément technique et reçue par le soumissionnaire le 16/10/2025).	-
SMS	11 360 000	-	-	-	Non conforme : - Absence de prospectus ou catalogue ; - Agrément technique SD1 ou SD2 non fourni (cf. lettre N°2025-0203/MEEA/SG/DMP du 14/10/2025 demandant la transmission de l'agrément technique et reçue par le soumissionnaire le 16/10/2025).	-
D.F.C	9 938 000	-	-	-	Non conforme :	-

					Agrément technique SD1 ou SD2 non fourni (cf. lettre N°2025-0204/MEEA/SG/DMP du 14/10/2025 demandant la transmission de l'agrément technique et reçu par le soumissionnaire le 16/10/2025).	
NIDIS SARL	8 640 000	-	-	-	Non conforme : Agrément technique SD1 ou SD2 non fourni (cf. lettre N°2025-0205/MEEA/SG/DMP du 14/10/2025 demandant la transmission de l'agrément technique et reçue par le soumissionnaire le 15/10/2025 et sa réponse n°041/NAb/OC/2025 du 20/10/2025).	-
SODIKAD	-	11 186 400	-	-	Non conforme : - Agrément technique SD1 ou SD2 non fourni (cf. lettre N°2025-0206/MEEA/SG/DMP du 14/10/2025 demandant la transmission de l'agrément technique et reçue par le soumissionnaire le 15/10/2025) ; - Sans correction, discordance entre le montant inscrit dans la lettre de soumission (11 186 400 FCFA TTC) et celui dans le bordereau des prix pour les fournitures (11 187 580 FCFA TTC) (cf. circulaire N°2020-30/ARCOP/CR/ZNMR du 03/09/2020).	-
ABM EXPERTISES AFRICA	9 562 000	11 283 160	9 562 000	11 283 160	Conforme Agrément technique SD2 fourni (cf. lettre N°2025-0207/MEEA/SG/DMP du 14/10/2025 demandant la transmission de l'agrément technique et reçue par le soumissionnaire le 15/10/2025 et sa lettre de réponse sans référence du 20/10/2025 fournissant la Catégorie SD2) ; Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance de 5% (10 993 517 FCFA TTC).	2 ^{ème}
LICOTRA	9 514 930	-	9 514 930	-	Conforme - Agrément technique SD2 fourni ; - Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance de 5% (10 946 595 FCFA TTC) et retenue suite à la confirmation de prix et augmentation du taux de la garantie de bonne exécution de 30%.	1 ^{er}
HAGE MATERIAUX	-	10 148 000	-	-	Non conforme : Agrément technique SD1 ou SD2 non fourni (cf. lettre N°2025-0208/MEEA/SG/DMP du 14/10/2025 demandant la transmission de l'agrément technique et reçue par le soumissionnaire le 15/10/2025).	-
SERVAFRICA	9 140 000	-	-	-	Non conforme : Agrément technique fourni non conforme (Catégorie B4 fournie). Non soumissionner pour la spécialisation à laquelle son agrément lui donne droit (cf. article 12 de l'arrêté N°2024-0065/MUAFH/SG/DGAIC du 29/04/2024 portant définition, classification et structuration des entreprises dans le domaine du bâtiment au Burkina Faso).	-
SOCIETE VENUS INTERNATIONAL SARL	10 103 000	-	-	-	Non conforme : -Item 1 (Climatiseurs Split Système 1,5 CV) : discordance entre la marque proposée dans les prescriptions techniques (SHARP) et celle dans le prospectus (LG) ; - Agrément technique fourni non conforme (cf. lettre N°2025-0210/MEEA/SG/DMP du 14/10/2025 demandant la transmission de l'agrément technique et reçue par le soumissionnaire le 15/10/2025 et sa réponse voir BE du 20/10/2025 fournissant l'Agrément technique en matière informatique Domaine 1 Catégorie A fourni au lieu de Catégorie SD1 ou SD2).	-
ATTRIBUTAIRE LICOTRA, pour un montant total de dix millions six cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent dix (10 694 910) francs CFA HTVA après une augmentation de 12,40% du montant total de l'offre initiale avec un délai de livraison et d'installation de trente (30) jours.						
Lot 02 : acquisition et installation de climatiseurs au profit de la DGAEUE						
BEN'S TECHNOLOGY	7 328 000	-	-	-	Non conforme : Agrément technique SD1 ou SD2 non fourni (cf. lettre N°2025-0201/MEEA/SG/DMP du 14/10/2025 demandant la transmission de l'agrément technique et reçue par le soumissionnaire le 15/10/2025).	-

SMS	8 280 000	-	-	-	Non conforme : - Absence de prospectus ou catalogue ; - Agrément technique SD1 ou SD2 non fourni (cf. lettre N°2025-0203/MEEA/SG/DMP du 14/10/2025 demandant la transmission de l'agrément technique et reçue par le soumissionnaire le 16/10/2025).	-
D.F.C	6 976 000	-	-	-	Non conforme : Agrément technique SD1 ou SD2 non fourni (cf. lettre N°2025-0204/MEEA/SG/DMP du 14/10/2025 demandant la transmission de l'agrément technique et reçu par le soumissionnaire le 16/10/2025).	-
NIDIS SARL	6 320 000	-	-	-	Non conforme : Agrément technique SD1 ou SD2 non fourni (cf. lettre N°2025-0205/MEEA/SG/DMP du 14/10/2025 demandant la transmission de l'agrément technique et reçue par le soumissionnaire le 15/10/2025 et sa réponse n°041/NAb/OC/2025 du 20/10/2025).	-
SODIKAD	-	7 434 000	-	-	Non conforme : - Absence de bordereau des prix unitaires ; - Agrément technique SD1 ou SD2 non fourni (cf. lettre N°2025-0206/MEEA/SG/DMP du 14/10/2025 demandant la transmission de l'agrément technique et reçue par le soumissionnaire le 15/10/2025).	-
ABM EXPERTISES AFRICA	6 344 000	7 485 920	6 344 000	7 485 920	Conforme Agrément technique SD2 fourni (cf. lettre N°2025-0207/MEEA/SG/DMP du 14/10/2025 demandant la transmission de l'agrément technique et reçue par le soumissionnaire le 15/10/2025 et sa lettre de réponse sans référence du 20/10/2025 fournissant la Catégorie SD2) ; Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance de 5% (7 253 043 FCFA TTC).	2 ^{ème}
LICOTRA	6 292 000	-	6 292 000	-	Conforme - Agrément technique SD2 fourni ; - Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance de 5% (7 253 043 FCFA TTC) et retenue suite à la confirmation de prix et augmentation du taux de la garantie de bonne exécution de 30.	1 ^{er}
HAGE MATERIAUX	-	8 024 000	-	-	Non conforme : Agrément technique SD1 ou SD2 non fourni (cf. lettre N°2025-0208/MEEA/SG/DMP du 14/10/2025 demandant la transmission de l'agrément technique et reçue par le soumissionnaire le 15/10/2025).	-
SERVAFRICA	6 880 000	-	-	-	Non conforme : Agrément technique fourni non conforme (Catégorie B4 fournie). Non soumissionner pour la spécialisation à laquelle son agrément lui donne droit (cf. article 12 de l'arrêté N°2024-0065/MUAFH/SG/DGAIC du 29/04/2024 portant définition, classification et structuration des entreprises dans le domaine du bâtiment au Burkina Faso).	-
SOCIETE VENUS INTERNATIONAL SARL	6 992 040	-	-	-	Non conforme : - Item 1 (Climatiseurs Split Système 1,5 CV) : discordance entre la marque proposée dans les prescriptions techniques (SHARP) et celle dans le prospectus (LG) ; - Agrément technique fourni non conforme (cf. lettre N°2025-0210/MEEA/SG/DMP du 14/10/2025 demandant la transmission de l'agrément technique et reçue par le soumissionnaire le 15/10/2025 et sa réponse voir BE du 20/10/2025 fournissant l'Agrément technique en matière informatique Domaine 1 Catégorie A fourni au lieu de Catégorie SD1 ou SD2).	-
ATTRIBUTAIRE	LICOTRA, pour un montant total de sept millions soixante-dix-huit mille cinq cents (7 078 500) francs CFA HTVA après une augmentation de 12,50% du montant total de l'offre initiale avec un délai de livraison et d'installation de trente (30) jours.					

Réexamen de la demande de prix N°2025-012F/MEEA/SG/DMP du 16/01/2025 pour l'acquisition de fournitures de bureau, de produits d'entretien et de consommables informatiques au profit du Programme d'Approvisionnement en Eau et d'Assainissement (PAEA) / MEEA. Rapport de Réexamen

des offres reçues Dans le cadre de la Demande de Prix N°2025-012F/MEEA/SG/DMP du 16/01/2025 pour l'acquisition de fournitures de bureau, de produits d'entretien et de consommables informatiques au profit du Programme d'Approvisionnement en Eau et d'Assainissement (PAEA)/MEEA suite à la notification de résiliation n°2025-00928/MEEA/SG/PAEA/SAF DU 03/10/2025 DU marché N°42/00/01/02/00/2025/00500 DU 16/04/2025 (lot 1). Publication des résultats : Quotidien des Marchés Publics N°4090 du jeudi 06 mars 2025Date du réexamen: 29/10/2025 Nombre de plis reçus : Dix-huit (18) - Nombre de lots : deux lots - Financement : Budget de l'État-exercice 2025					
Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Lot 01 : acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit du PAEA/MEEA					
ECO SERVICE	Mini: 5 240 300 Maxi: 7 943 000	-	Mini: 5 240 300 Maxi: 7 943 000	Mini: 6 183 554 Maxi: 9 372 740	CONFORME
J. BENINDO SERVICES	Mini: 3 044 715 Maxi: 7 319 664	-	Mini: 3 044 715 Maxi: 7 319 664	Mini: 3 592 764 Maxi: 8 637 204	CONFORME
LBH	-	Mini: 5 961 832 Maxi: 9 086 413	Mini: 5 052 400 Maxi: 7 700 350	Mini: 5 961 832 Maxi: 9 086 413	CONFORME
GFB AFRICA	-	Mini: 5 725 832 Maxi: 8 732 413	Mini: 4 852 400 Maxi: 7 400 350	Mini: 5 725 832 Maxi: 8 732 413	CONFORME
YISOREGA MILTI SERVICE	Mini: 4 918 450 Maxi: 7 501 350	-	-	-	Non conforme Pas de marques proposées à tous les items
SLCGB	-	-	-	-	Non Conforme Pas de proposition financière au lot 1
ATTRIBUTAIRE	GFB AFRICA pour un montant minimum total de quatre millions huit cent cinquante-deux mille quatre cents (4 852 400) francs CFA soit cinq millions sept cent vingt-cinq mille huit cent trente-deux (5 725 832) francs CFA TTC et pour un montant maximum total de sept millions quatre cent mille trois cent cinquante (7 400 350) francs CFA hors TVA soit huit millions sept cent trente-deux mille quatre cent treize (8 732 413) francs CFA TTC avec un délai de livraison de trente (30) jours par commande.				
Lot 02 : acquisition de consommables informatiques au profit du PAEA.					
ECO SERVICE	Mini: 4 919 000 Maxi: 7 147 000	-	Mini: 4 919 000 Maxi: 7 147 000	Mini: 5 804 420 Maxi: 8 433 460	CONFORME
MONDIALE DISTRIBUTION	-	Mini: 6 222 140 Maxi: 8 352 500	Mini: 4 429 320 Maxi: 7 016 100	Mini: 5 226 598 Maxi: 8 278 998	CONFORME Après application d'une remise de 16% sur les montants minimum (-843 680) et maximum (-1 336 400) Hors TVA
BMBC	Mini: 5 268 300 Maxi: 8 342 500	-	Mini: 4 425 372 Maxi: 7 007 700	Mini: 5 221 939 Maxi: 8 269 086	CONFORME Après application d'une remise de 16% sur les montants minimum (-842 928) et maximum (-1 334 800) Hors TVA
E.KA.MAF WP	Mini: 4 765 000 Maxi: 6 970 000	-	Mini: 4 765 000 Maxi: 6 970 000	Mini: 5 622 700 Maxi: 8 224 600	CONFORME
ELDAR	Mini: 5 698 000 Maxi: 8 473 000	-	Mini: 4 615 380 Maxi: 6 863 130	Mini: 5 446 148 Maxi: 8 098 493	CONFORME Après application d'une remise de 19% sur les montants minimum (-1 082 620) et maximum (-1 609 870) Hors TVA
OUMZA DISTRIBUTION	-	8 500 130	-	-	Non Conforme Le montant minimum et maximum n'est pas mentionné sur la lettre de soumission du soumissionnaire OUMZA DISTRIBUTION. (Cf circulaire N° 2020-30/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020 de l'ARCOP).
TIK NEERE	Mini: 4 458 000 Maxi: 6 656 000	-	Mini: 4 458 000 Maxi: 6 656 000	Mini: 5 260 440 Maxi: 7 854 080	CONFORME
DATANG SOLUTION	Mini: 5 347 500 Maxi: 8 469 500	-	Mini: 5 347 500 Maxi: 8 469 500	Mini: 6 310 050 Maxi: 9 994 010	CONFORME
SL- CGB	-	Mini: 5 953 100 Maxi: 8 707 220	Mini: 5 045 000 Maxi: 7 379 000	Mini: 5 953 100 Maxi: 8 707 220	CONFORME
ECOTECH	-	Mini: 6 124 200 Maxi: 9 386 900	Mini: 4 380 360 Maxi: 6 714 020	Mini 5 168 825 Maxi: 7 922 544	CONFORME Après application d'une remise de 15,6% sur les montants minimum (-809 640) et maximum (-1 240 980) Hors TVA
INAFAT ENTREPRISE	Mini: 5 400 000 Maxi: 8 225 000	-	Mini: 4 414 500 Maxi: 6 723 938	Mini 5 209 110 Maxi: 7 934 246	CONFORME Après application d'une remise de 18,25% sur les montants minimum (-- 985 500) et maximum (-1 501 063) Hors TVA
BURKINBI PRESTATIONS	-	Mini: 5 758 400 Maxi: 8 009 840	Mini: 4 880 000 Maxi: 6 788 000	Mini: 5 758 400 Maxi: 8 009 840	CONFORME
ECO AFRIQUE	Mini: 4 535 000 Maxi: 6 670 000	-	Mini: 4 535 000 Maxi: 6 670 000	Mini: 5 758 400 Maxi: 8 009 840	CONFORME
H2S SERVICES	-	Mini: 5 327 700 Maxi:8 283 600	Mini: 4 299 635 Maxi: 6 685 146	Mini: 5 073 569 Maxi 7 888 472	CONFORME Après application d'une remise de 4,77% sur les montants minimum (- 215 366) et maximum (-334 854) Hors TVA
ATTRIBUTAIRE	H2S SERVICES pour un montant minimum total de quatre millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent trente-cinq (4 299 635) F CFA hors TVA soit cinq millions soixante-treize mille cinq cent soixante-neuf (5 073 569) F CFA TTC et pour un montant maximum total de six millions six cent quatre-vingt-cinq mille cent quarante-six (6 685 146) F CFA hors TVA soit sept millions huit cent quatre-vingt-huit mille quatre cent soixante-douze (7 888 472) F CFA TTC avec un délai de livraison de trente (30) jours par commande.				

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Demande De Propositions N°00024/2024/ONEA/DG/SG/DM/SMTI relative à la réalisation de l'inventaire et de la codification Physiques de l'ensemble des immobilisations de (lot unique) - **Financement** : Budget ONEA, gestion 2025 – **Date d'ouverture des propositions techniques** : 17/04/2025
Nombre de plis reçu : six (06) – **Publication des résultats phase technique** : quotidien N° 4213 du mardi 29/08/2025 pages 17 à 18
Date d'ouverture des offres financières : 25/09/2025- **Date de délibération des propositions financières** : 02/10/2025
Méthode de sélection : Qualité technique et cout (SFQC) – Note technique minimale requise : **75 points**.

Lot unique : Réalisation de l'inventaire et de la codification Physiques de l'ensemble des immobilisations de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement.

SOUSSIONNAIRES	EVALUATION TECHNIQUE			EVALUATION FINANCIERE			EVALUATION COMBINEE		Observations
	Note technique o(t)/100	Note Pondérée o (t) x 80%	Classement technique	Montants Corrigés TTC	Scores financiers o(f)/100	Scores pondérés o(f) x 20%	Note globale N(t) x 80% + N(f) x 20%	Classement	
Pli 1 Groupement Forvis mazars BF/ Forvis mazars CI/ Forvis mazars Sénégal/Cabinet EUREXCO	92,83	74,26	1 ^{er}	225 764 544	94,08	18,82	93,08	1 ^{er}	R A S
Pli 6 Groupement MAC BF/MAC Niger	82,08	65,66	2 ^{ème}	212 400 000	100,00	20,00	85,66	2 ^{ème}	R A S

Recommandation d'attribution à la proposition ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé :

Groupement Forvis mazars BF/Forvis mazars CI/Forvis mazars Sénégal/Cabinet EUREXCO.

SOCIETE NATIONALE D'AMENAGEMENT DES TERRAINS URBAINS (SONATUR)

Réexamen des offres portant sur l'authentification de documents suivant décision n°2025-L0358 du 19 septembre 2025 de l'ORD

Demande de prix n°2025-006/DG-SONATUR/PRM du 13-08-2025 pour la réalisation des travaux de réfection et de réhabilitation des locaux de la Direction régionale de l'Ouest de la SONATUR (lot unique) ; Financement : budget SONATUR, exercice 2025
 Références de publication de l'avis : RMP 4208 du 19/08/2025 – page 45 ; Nombre de plis reçus : seize (16)
 Date d'ouverture des plis : 28/08/2025 ; Date de délibération : 04/09/2025 Date de réexamen : 27/10/2025

Offre anormalement basse $\leq 0,85 \text{ M} = 57\,742\,378 \text{ FCFA TTC}$
 Offre anormalement élevée $\geq 1,15 \text{ M} = 78\,122\,041 \text{ FCFA TTC}$
 Moyenne pondéré $\text{M} = 67\,932\,210 \text{ FCFA TTC}$
 Montant prévisionnel = $75\,000\,000 \text{ FCFA TTC}$
 Seuil de tolérance de l'offre anormalement basse : $54\,855\,259$

Soumissionnaires	Montant soumission TTC (FCFA)	Correction opérée en plus ou moins-value (TTC)		Montant corrigé ou après remise TTC (FCFA)	Appréciation générale
		+	-		
KOBE CONSTRUCTION	55 351 558	Sans objet		Sans objet	Non conforme pour personnel : - Le conducteur des travaux a moins de 10 ans d'expérience, le chef de chantier n'a pas de projets couverts par l'attestation de travail, le chef électrique, le chef peintre et le chef maçon ont chacun un seul projet similaire couvert par l'attestation de travail, - Diplôme du chef peintre non conforme.
SOCOSAC	54 805 714	Sans objet		Sans objet	Non conforme pour : Personnel (le CV de tout le personnel n'indique pas les périodes de réalisation effectives des projets afin de distinguer ceux qui sont réalisés dans la période requise par le dossier conformément au modèle de CV) ; Matériel (les attestations de mise à disposition de la benne et du véhicule de liaison ne portent pas l'objet des travaux) ; - Diplôme du chef peintre non conforme.
GEC	65 574 110	Sans objet		Sans objet	Non conforme pour personnel : diplôme du chef peintre non conforme.
GNOC-BTP	55 963 394	Sans objet		Sans objet	Non conforme pour personnel : - Les postes occupés ne sont pas indiqués pour les projets similaires cités dans le CV de tout le personnel. - Pas de projets similaires couverts par l'attestation de travail pour tout le personnel.
EZSF	56 645 423	Sans objet		Sans objet	Non conforme pour personnel : diplôme du chef peintre non conforme.
SORIF SARL	55 875 531	Sans objet		Sans objet	Non conforme pour personnel : Le CV de tout le personnel n'indique pas les périodes de réalisation effectives des projets afin de distinguer

				ceux qui sont réalisés dans la période requise par le dossier conformément au modèle de CV • Tout le personnel n'a pas de projets similaires aux postes respectifs (gérant en lieu et place de conducteur des travaux, de chef de chantier, de chef électrique, de chef peintre et de chef maçon)
BATI PLUS	57 759 378	Sans objet	Sans objet	Non conforme pour personnel : • Le conducteur des travaux a moins de 10 ans d'expérience (08 ans) ; • Diplôme du chef peintre non conforme.
SOTRAC SARL	55 875 000	Sans objet	Sans objet	Non conforme pour personnel : • Le diplôme du chef peintre n'a pas été fourni ; • Discordance de date de naissance sur le CV et le diplôme du chef maçon.
EGC BGC	61 999 197	Sans objet	Sans objet	Non conforme pour personnel : • Le CV de tout le personnel n'indique pas les périodes de réalisation effectives des projets afin de distinguer ceux qui sont réalisés dans la période requise par le dossier conformément au modèle de CV.
COGECAB-IT BTP	53 625 635	Sans objet	Sans objet	Non conforme pour : • Agrément technique ne couvrant pas la région des Hauts Bassins
YANEM BUILDING BTP	56 479 622	Sans objet	Sans objet	Non conforme pour personnel : • Le conducteur des travaux a moins de 10 ans d'expérience (08 ans) ; • Discordance de date de naissance sur le CV et le diplôme du chef de chantier.
PRIME PARTENERS	56 168 130	Sans objet	Sans objet	• Irrecevable pour caution de soumission délivrée par une structure non habilitée (Sya Mutuelle Services « SMS SARL » ne figure pas dans la liste du ministère de l'économie et des finances établie en date du 09 avril 2025) ; • Diplôme du chef peintre non conforme
ECASF « DADY IMMO SARL »	58 600 541	Sans objet	Sans objet	Non conforme pour personnel : • Le CV de tout le personnel n'indique pas les périodes de réalisation effectives des projets afin de distinguer ceux qui sont réalisés dans la période requise par le dossier conformément au modèle de CV ; • Diplôme du chef peintre non conforme.
GPS	58 053 015	Sans objet	Sans objet	Non conforme pour personnel : • Le conducteur des travaux a moins de 10 ans d'expérience (07 ans) ; • Le CV de tout le personnel n'indique pas les périodes de réalisation effectives des projets afin de distinguer ceux qui sont réalisés dans la période requise par le dossier conformément au modèle de CV ; • Diplôme du chef peintre non conforme.
DESIGN CONSTRUCTION BTP	57 330 524	Néant	Néant	Conforme et 1^{er}
H2S SERVICES	56 201 999	Sans objet	Sans objet	Non conforme pour personnel : diplôme du chef peintre non conforme.
Attributaire : Entreprise DESIGN CONSTRUCTION BTP pour un montant de quarante-huit millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille cent quatre-vingt-dix (48 585 190) francs CFA , soit un montant TTC de cinquante-sept millions trois cent trente mille cinq cent vingt-quatre (57 330 524) francs CFA et assortie d'un délai d'exécution de soixante (60) jours				



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC / AGENCE DE L'EAU DU MOUHOUN

DEMANDE DE PRIX N°: 2025-21/GIP-AEM/CB/CA/DG/PRM POUR LA REALISATION DES DIGUETTES FILTRANTES POUR LA PROTECTION PHYSIQUE DES SOURCES DE CAPTAGE ; Financement : Budget AEM/Gestion 2025/GIZ

Publication de l'avis : Quotidien N°4252 du lundi 20 octobre 2025 page 47

Convocation de la CCAM N°2025-080/GIP-AEM/CB/CA/DG/PRM du 24 Octobre 2025

Nombre de plis reçus : Cinq (05) ; DATE DE DELIBERATION : le 29 octobre 2025

Enveloppe prévisionnelle : 28 000 000 Francs CFA HTVA

E= 28 000 000 0.85M=21 702 710 0.95 (0.85M)=20 617 575

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations
	Montant HTVA	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	
ACOD	21 476 000	25 341 680			Conforme
ekbf		29 972 000			Non Conforme Diplôme du conducteur des travaux non conforme : BTS (BAC+2) fourni au lieu d'un diplôme BAC+3
ENTREPRISE ACORD SERVICE	22 210 000	-			Conforme
AZ BUSINESS	21 640 000	-			Conforme
POLYGONE GROUPE	22 000 000	-			Conforme
Attribitaire	ACOD SARL, pour un montant de vingt-un million quatre cent soixante-seize mille francs CFA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.				

DEMANDE DE PRIX N°: 2025-22/GIP-AEM/CB/CA/DG/PRM POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE STABILISATION DES BERGES ET LA CONSTRUCTION DE POINTS DE PRELEVEMENT D'EAU BRUTE ; Financement : Budget AEM/Gestion 2025/GIZ

Publication de l'avis : Quotidien N°4254 du mercredi 22 octobre 2025 page 59

Convocation de la CCAM N°2025-082/GIP-AEM/CB/CA/DG/PRM du 28 octobre 2025

Nombre de plis reçus : Quatre (04) ; DATE DE DELIBERATION : le 03 Novembre 2025

Enveloppe prévisionnelle : 20 000 000 Francs CFA HTVA

E= 20 000 000 0.85M=15 430 900 0.95 (0.85M) = 14 659 355

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations
	Montant HTVA	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	
EKBF		19 765 000			Non Conforme BAC +2 fournie au lieu de BAC +3 pour le conducteur des travaux Absence de lot de matériel topographique
MASSA SERVICE	15 524 000				Non Conforme Planning établi sur 60 jours au lieu de 45 jours
AZ BUSINESS INTERNATIONAL	15 770 000				Conforme Pour l'essentiel
POLYGONE GROUPE	15 000 000				Conforme
Attribitaire	POLYGONE GROUPE pour un montant de quinze millions (15 000 000) francs CFA HTVA pour un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.				

DEMANDE DE PRIX N°: 2025-20/GIP-AEM/CB/CA/DG/PRM POUR LA REALISATION DE DEUX (02) PIEZOMETRES ADDITIONNELS EQUIPES DE SONDES AUTOMATIQUES POUR LE SUIVI DES RESSOURCES EN EAU ; Financement : Budget AEM/Gestion 2025/GIZ

Publication de l'avis : Quotidien N°4254 du mercredi 22 octobre 2025 page 60

Convocation de la CCAM N°2025-081/GIP-AEM/CB/CA/DG/PRM du 28 octobre 2025

Nombre de plis reçus : Quatre (04) ; DATE DE DELIBERATION : le 03 Novembre 2025 Enveloppe prévisionnelle : 14 000 000 Francs CFA HTVA E= 14 000 000 0.85M=10 812 000 0.95 (0.85M)=10 271 400					
Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations
	Montant HTVA	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	
MASSA SERVICES SARL	10 750 000		10 950 000		Conforme (Différence de prix à l'Item 2.2 entre le bordereau de prix et le cadre de devis estimatif)
2AEI	10 950 000				Conforme
SOLAF SARL	10 500 000				Conforme
GROUPEMENT G2A/ CHEC	13 000 000				Non Recevable (Absence de l'Agrément technique (du chef de fil G2A))
Attributaire	SOLAF SARL pour un montant de Dix millions cinq cent mille (10 500 000) francs CFA HTVA pour un délai d'exécution de Trente (30) jours.				

REGION DU SUD-OUEST

SYNTHESE RESULTATS MODIFICATIFS DE LA DEMANDE DE PRIX N°2025-14/RSUO/PPON/CU-G/M/CAB/PRCP DU 12 AOÛT 2025 POUR L'ACQUISITION DE FOURNITURE DE BUREAU ; Lot unique PARU DANS LA REVUE DES MARCHES PUBLICS N°4228 DU MARDI 16 SEPTEMBRE 2025 PAGE 32 SUITE A LA LETTRE DE DESISTEMENT SANS NUMERO DE L'ATTRIBUTAIRE SAL SABINE INTERNATIONAL DU 27 OCTOBRE 2025. FINANCEMENT : budget communal, gestion 2025. Nombre de plis reçus : 04 plis. Date de Publication avis : jeudi, 21 août 2025. Date de Publication résultats : mardi, 16 septembre 2025. Date de dépouillement : lundi, 01^{er} septembre 2025.

Soumissionnaires	Evaluation technique du candidat	Montant lu (en FCFA)		Montant corrigé (en FCFA)		Classement général	Observations
		HT	TTC	HT	TTC		
01/09/2025 à 08H02 SAL-SABINE INTERNATIONAL	Conforme	2 000 000	-	1 910 000	-		Non classée suite à la lettre de désistement sans numéro du lundi 27 octobre 2025 après la publication du 16 septembre 2025 Erreur de produit au niveau de l'item 4 : 120 X 9 000 = 1 080 000 au lieu de 1 170 000 soit un taux de correction de - 4,5%.
01/09/2025 à 08H30 ROYAL DEVELOPPEMENT SARL	Conforme	2 457 500	2 899 850	2 457 500	2 899 850	1 ^{ère}	R.A. S
01/09/2025 à 08H49 NEERWAYA SERVICES INTERNATIONAL	Conforme	2 499 000	-	2 499 000	-	2 ^{ème}	R.A. S
01/09/2025 à 08H59 GROUPE FARANFASI'A	Conforme	2 495 000	-	2 495 000	-	3 ^{ème}	R.A. S
Attributaire	ROYAL DEVELOPPEMENT SARL pour un montant de deux millions quatre cent cinquante-sept mille cinq cents (2 457 500) francs CFA HTVA et de deux millions huit cent quatre-vingt-neuf mille huit cent cinquante (2 899 850) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.						

REGION DU NAZINON

SYNTHESE : DEMANDE DE N°2025-007/RCSO/PBZG/CKYO/M DU 26 MAI 2025 POUR LA REFECTION DU BATIMENT DE L'ETAT CIVIL DE LA MAIRIE DE KAYAO (lot 2)
Financement : Fonds propres Gestion 2025
Publication de l'avis : Quotidien Marchés Publics N° 4203 du mardi 12 août 2025
Convocation de la CCAM : N° 2025-146/ RCSO/PBZG/CKYO/M du 13 août 2025

Soumissionnaires	Montant Lu HTVA	Montant Lu TTC	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Observations	Rang
E. W. S Sarl	5 112 954	-	-	-	Non conforme (agrément falsifié)	Non classé
C A SERVICE Sarl	5 715 895	6 744 756	-	-	Conforme	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE	CA SERVICE Sarl pour un montant de six millions sept cent quarante-quatre mille sept cent cinquante-six (6 744 756) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours					

REGION DE L'EST

Demande de prix N°2025-09/REST/CR/SG/PRCP du lundi 20 octobre 2025 relative à l'acquisition de matériels informatiques et péri-informatiques au profit de la Région de l'Est à Fada N'Gourma. FINANCEMENT : Budget du Conseil Régional de l'Est (fonds propres), gestion 2025. Référence de la Publication de l'avis : N° 4252 du lundi 20 octobre 2025
Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés (CAM) : N° 2025_013 / REST/CR/SG/PRCP du 22 octobre 2025
Date de dépouillement : d'ouverture de plis : mercredi 29 octobre 2025 - Date de délibération : Jeudi 30 octobre 2025
Nombre de plis reçus : six (06) - Nombre d'offres : cinq (10) -

Lot 1 : Acquisition de matériels informatiques et péri-informatiques au profit du Conseil Régional de l'Est

Montant prévisionnel (E) : 13 186 000 FCFA TTC

P = 11 637 288 FCFA TTC

M = 0,6E+0,4P= 12 566 515 FCFA T TC

Les offres en TTC inférieures à 0,85 M = 10 681 538 FCFA sont déclarées anormalement basses ;

Seuil de tolérance en TTC (5%) = 10 147 461 FCFA.

SOUSSIONNAIRES	Montants en F CFA HTVA		Montants en F CFA TTC		Rang	Observations
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé		
BI TECH Sarl		9 556 000	9 556 000	-	2 ^e	Conforme Non assujettie à la TVA, par conséquent le montant exprimé dans la lettre de soumission demeure en HTVA
PSI Sarl	10 760 000	-	-	-	4 ^e	Conforme
YENTANDI SERVICES	-	-	11 926 850	-	3 ^e	Conforme
PRODITEK	9 025 000	-	-	-	1 ^{er}	Conforme - Offre anormalement basse, mais dans le seuil de tolérance ;

						Prix confirmés par la lettre N°2025/84/PRO-0001 du 30 octobre 2025.
BFA SERVICES SARL	9 075 000	-	-	-	Non classé	Non conforme - catalogue ou prospectus non fournis ; - service après-vente non fournie.
Attributaire	PRODITEK, pour un montant de neuf millions vingt-cinq mille (9 025 000) francs CFA HTVA, soit dix millions cent vingt-cinq mille (10 125 000) francs CFA HTVA après augmentation de 12,19 % de l'offre initiale, avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours (Quantités augmentées : Micro-ordinateur portable ProBook 450 G9 six (06) unités au lieu de quatre (4) unités).					
Lot 2 : Acquisition de matériels informatiques et péri-informatiques au profit de la 6ème Légion de la Gendarmerie de Fada N'Gourma						
Montant prévisionnel (E) : 13 050 000 FCFA TTC P = 12 512 130 FCFA TTC M = 0,6E+0,4P= 12 834 852 FCFA T TC Les offres en TTC inférieures à 0,85 M = 10 909 624 FCFA sont déclarées anormalement basses ; Seuil de tolérance en TTC (5%) = 10 364 143 FCFA.						
SOUSSIONNAIRES	Montants en F CFA HTVA	Montants en F CFA TTC		Rang	Observations	
	Lu	Corrigé	Lu			Corrigé
BI TECH Sarl		9 739 000	9 739 000	-	1 ^{er}	Conforme Non assujettie à la TVA, par conséquent le montant exprimé dans la lettre de soumission demeure en HTVA
PSI Sarl	10 675 000	-	-	-	2 ^e	Conforme
YENTANDI SERVICES	-	-	12 980 000	-	3 ^e	Conforme
PRODITEK	11 000 000	-	-	-	3 ^e	Conforme
BFA SERVICES SARL	9 095 000	-	-	-	Non classé	Non conforme - catalogue ou prospectus non fournis ; - service après-vente non fournie.
Attributaire	BI TECH Sarl, pour un montant de neuf millions sep cent trente-neuf mille (9 739 000) francs CFA HTVA, soit dix millions neuf cent trente-six mille(10 936 000) francs CFA HTVA après augmentation de 12,29 % de l'offre initiale, avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours (Quantités augmentées : Micro-ordinateur all in one six (06) unités au lieu de cinq (05) unités ; Imprimante LaserJet 4003dn six (06) unités au lieu de cinq (05) unités ; Onduleur six (06) unités au lieu de cinq (05) unités et Rallonge multiprises six (06) unités au lieu de cinq (05) unités).					

Demande de prix N°2025-011/REST/CR/SG/PRCP du lundi 20 octobre 2025 relative à l'acquisition et installation de logiciels de conception au profit du Service de la Construction et des Infrastructures (SCI) du Conseil Régional de l'Est à Fada N'Gourma. FINANCEMENT : Budget du Conseil Régional de l'Est (fonds propres), gestion 2025. <u>Référence de la Publication de l'avis</u> : N° 4252 du lundi 20 octobre 2025 <u>Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés (CAM)</u> : N° 2025_014 / REST/CR/SG/PRCP du 22 octobre 2025 <u>Date de dépouillement : d'ouverture de plis</u> : mercredi 29 octobre 2025 - <u>Date de délibération</u> : jeudi 30 octobre 2025 <u>Nombre de plis reçus</u> : trois (03) - <u>Nombre d'offres reçues</u> : trois (03)						
Montant prévisionnel (E) : 13 000 000 FCFA TTC P = 11 086 690 FCFA TTC M = 0,6E+0,4P= 12 234 676 T TC Les offres en TTC inférieures à 0,85 M = 10 399 475 FCFA sont déclarées anormalement basses ; Seuil de tolérance en TTC (5%) = 9 879 501 FCFA.						
SOUSSIONNAIRES	Montants en F CFA HTVA		Montants en F CFA TTC		Rang	Observations
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé		
BI TECH SARL		10 991 000	10 991 000		1 ^{er}	Conforme Non assujettie à la TVA, par conséquent le montant exprimé dans la lettre de soumission demeure en HTVA.
EYTS	7 800 000	-	9 204 000	-	Non classé	Non conforme Offre anormalement basse et hors de la limite du seuil de tolérance de 5%.
PRODITEK	10 150 000	-	-	-	Non classé	Non conforme Personnels (un ingénieur de conception et un Dessinateur-Projeteur) exigés non fournis.
Attributaire	BI TECH SARL, pour un montant de dix-millions neuf cent quatre-vingt-onze mille (10 991 000) francs CFA HTVA, avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours					

REGION DU KADIOGO						
DEMANDE DE PRIX N°2025-10/RKDG/CR/SG/DCP du 22/09/2025 pour l'Acquisition de tables bancs pour l'équipement des écoles de la région du Kadiogo ; <u>Nombre de plis reçus</u> : 12 ; <u>Date de Publication de l'avis</u> : Quotidien des Marchés Publics N°4241 du vendredi 03 octobre 2025 <u>Date d'ouverture, d'examen et de délibération</u> : 10 octobre 2025 <u>Budget prévisionnel (E)</u> = quarante millions (40 000 000) FCFA francs CFA TTC <u>Moyenne des offres techniquement conformes (P)</u> = 33 010 500 TTC <u>Moyenne pondérée (M=E*0,6+P*0,4)</u> = 37 204 200 TTC <u>Borne inférieure</u> : 31 623 570 TTC <u>Borne supérieure</u> : 42 784 830 TTC <u>Seuil de tolérance de 5% de la borne inférieure</u> : 30 042 392 TTC <u>Financement</u> : Budget du Conseil régional du Kadiogo, Gestion 2025						
Lot unique : DEMANDE DE PRIX N°2025-10/RKDG/CR/SG/DCP du 22/09/2025 pour l'Acquisition de tables bancs pour l'équipement des écoles de la région du Kadiogo						
Soumissionnaires	Montant Lu		Montant Corrigé		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
SCOOPS/CCW	25 150 000	27 677 000	-	-	NON Conforme : - Facture du matériel sans IFU/avec Sticker nin recevable (non conforme aux articles 562 et suite du code des impôts sur la facture normalisée);	Non classé

					- Chef d'atelier OUEDRAOGO Daouda a une année d'expérience (2025 à nos jours au sein de SCOOPS/CCW) justifiée par une attestation de travail. L'expérience de 2021 à 2024 au sein de l'Entreprise EES n'a pas été justifiée ; - Les 03 soudeurs proposés n'ont qu'une seule année d'expérience justifiée (2025 à nos jours au sein de SCOOPS/CCW) au lieu de 3 ans demandé.	
EKAIF	27 980 000	-	-	-	NON Conforme : - Diplôme Balima moussa (Chef d'atelier) non probant ; - Balima moussa a une expérience de 4 ans au lieu de 5 ans demandé (2022 à nos jours 3 ans au sein de EKAIF) justifiée par une attestation de travail et une expérience de 2020 à 2021 au sein de l'Entreprise SGBTP qui n'a pas été justifiée ; - Contradiction entre le CV et l'attestation de travail de Kaboré Mohamadi, Soudeur (CV travaille chez EKAIF de janvier 2023 à nos jours et 16/03/2020 à nos jours dans l'Attestation de travail) ; - Contradiction entre le CV et l'attestation de travail de Kaboré Cheik Abdallahi, Soudeur (CV 2020 à nos jours travaille chez EKAIF et de 2023 à nos jours dans l'attestation de travail) ; - Mise à disposition semi-remorque plateau non effective	Non classé
CGBH	29 200 000	-	-	-	NON Conforme : - Projets similaires du Chef d'atelier non justifié par une attestation de travail ; - Chef d'atelier 03 ans expériences justifiées par une attestation de travail au lieu de 05 ans demandé ; - Facture du matériel non recevable (non conforme aux articles 562 et suite du code des impôts sur la facture normalisée)	Non classé
ESM SERVICES	25 375 000	-	-	-	NON Conforme : - Diplôme menuiserie bois fourni au lieu de diplôme en menuiserie métallique (soudure) ; - Chef d'atelier a 2 ans d'expérience justifiée (2023 à nos jours au sein de EMS) par une attestation de travail au lieu de 05 ans demandé Facture matérielle sans IFU (non conforme aux articles 562 et suite du code des impôts sur la facture normalisée)	Non classé
GCE	-	39 707 000	-	39 707 000	Conforme	1 ^{er}
EROBAK COLLECTION	25 050 000	-	25 050 000	-	Conforme	Conforme et Non classé (Anormalement bas et en deçà du seuil de tolérance)
FASO ENTREPRISE MOUMBRA NANA	27 310 000	-	27 310 000	-	NON Conforme : - Mise à disposition incomplète (Semi-remorque), manque tracteur ; - Facture matérielle sans IFU/avec Sticker non recevable (non conforme aux articles 562 et suite du code des impôts sur la facture normalisée) ; - Diplôme Chef d'atelier ZALLE Oumarou non probant ;	Non classé

					- Chef d'atelier a 1 an d'expérience justifiée (2024 à nos jours au sein de FASO ENTREPRISE MOUMBRA NANA) par une attestation de travail au lieu de 05 ans demandé ; - Les 03 soudeurs proposés n'ont qu'une seule année d'expérience justifiée (2024 à nos jours au sein de FASO ENTREPRISE MOUMBRA NANA) par une attestation de travail au lieu de 03 ans demandé)	
PACIFIC BUSINESS	33 200 000	39 176 000	-	-	NON Conforme : - Attestation de travail et de disponibilité du Chef d'atelier non fournies ; - Reçu d'achat du petit matériel non fourni	Non classé
TECHNIMAT BURKINA	-	38 515 200	-	38 515 200	NON Conforme : - Modèle de CV non respecté pour tout le personnel ; - Projet similaire du Chef d'atelier non justifié (le CV joint ne fait ressortir aucun marché similaire et aussi l'attestation de travail joint ne justifie pas les 05 ans d'expérience) ; - Matériel minimum non justifié par des reçus d'achat ; - Aucun projet similaire justifié pour le personnel.	Non classé
K.M.A.S TRADE SARL	25 225 000	-	25 225 000	-	Conforme	Conforme et Non classé (Anormalement bas et en deçà du seuil de tolérance)
EZOBIF SARL	28 800 000	-	-	-	NON Conforme : - Expérience du chef d'atelier 5 ans non justifiée par une attestation de travail, diplôme obtenu en 2022 (SAVADOGO Rosalie) ; - Facture du matériel non recevable car non conforme aux articles 562 et suite du code des impôts sur la facture normalisée ; - Pas d'attestation de travail pour les soudeurs justifiant l'expérience requise mentionnée dans le CV	Non classé
CONCO DISTRIBUTION	-	34 994 080	-	34 994 080	NON Conforme : - Facture du matériel non recevable car non conforme aux articles 562 et suite du code des impôts sur la facture normalisée ; - Véhicule 9622 J1 03 non mise à disposition ; - Diplôme SO Yacouba et SAVALLE Saidou non probant ; - Chef d'atelier a 2 ans d'expérience justifiée (2023 à nos jours au sein de CONCO DISTRIBUTION) par une attestation de travail au lieu de 05 ans demandé ; - Les 03 soudeurs proposés n'ont que 2 années d'expérience justifiée (2023 à nos jours au sein de de CONCO DISTRIBUTION) par une attestation de travail au lieu de 03 ans demandé)	Non classé
Attributaire :	GCE pour un montant de Trente-neuf millions sept cent sept mille (39 707 000) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours					

DEMANDE DE PRIX N°2025-11/RKDG/CR/SG/DCP du 25/09/2025 pour l'Acquisition et Mobiliers de bureau au profit du Conseil Régional du Kadiogo ; Nombre de plis reçus : 11 ; Date de Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics N°4241 du vendredi 03 octobre 2025 Date d'ouverture, d'examen et de délibération : 09 octobre 2025 Budget prévisionnel (E) = Trente-deux millions neuf cent soixante mille cinq cent soixante-seize (32 960 576) francs CFA TTC Moyenne des offres techniquement conformes (P) = 32 951 500 TTC Moyenne pondérée (M=E*0,6+P*0,4) = 32 956 946 TTC Borne inférieure : 28 013 404 TTC Borne supérieure : 37 900 488 TTC Seuil de tolérance de 5% de la borne inférieure : 26 612 734 TTC Financement : Budget du Conseil régional du Kadiogo, Gestion 2025						
Lot unique : DEMANDE DE PRIX N°2025-11/RKDG/CR/SG/DCP du 25/09/2025 pour l'Acquisition et Mobiliers de bureau au profit du Conseil Régional du Kadiogo						
Soumissionnaires	Montant Lu		Montant Corrigé		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
SCOOPS/CCW	23 555 000	27 794 900	-	-	NON Conforme : - Pas de marque proposée pour tout le matériel non local dans le tableau des spécifications techniques et ni sur les prospectus; - Imprimante noir blanc: le modèle proposé hp LaserJet pro 4003 dn n'a pas un bac en standard d'une capacité de 300 feuilles au moins après vérification sur le site du constructeur	Non classé
EKAÏF	22 190 000	-	-	-	NON Conforme : - Aucune marque proposée pour le mobilier dans le tableau des spécifications techniques ni dans les prospectus; - Aucune référence, ni modèle proposé au niveau des items 14 et item 15	Néant
GROUP MILDING INTERNATIONAL SARL	25 748 000	-	-	-	NON Conforme : - Garantie de soumission non fournie ; - Imprimante multifonction couleur : resolution de 1200 × 1200 ppp demandé au lieu de 600 x 600 ppp proposé sur le prospectus après verification sur le site du fabricant - Contradiction : Vitesse d'impression de 35 ppm sur le prospectus et 50 ppm dans les spécifications proposées ; - Imprimante noir blanc : le modèle proposé HP Laserjet pro 4002dn n'a pas un bac en standard d'une capacité de 300 feuilles au moins après vérification sur le site du constructeur	Non classé
SODIKAD	-	26 078 000	-	-	NON Conforme : Aucune marque ni de modèle proposé pour le mobilier non local dans le tableau des spécifications ni dans les prospectus fournis (items 5,6,7,8,9,10 et 11)	Non classé
TID	22 700 000	-	-	-	NON Conforme : Aucune marque ni de modèle proposé pour le matériel qui n'est pas de fabrication locale dans le tableau des spécifications ni dans les prospectus fournis (items 5,6,7,8,9,10 et 11).	Non classé
GIOSC	21 260 000	-	-	-	NON Conforme: - Aucune marque ni de modèle proposé pour le matériel qui n'est pas de fabrication locale; - Imprimante noir blanc: La capacité du BAC non fournie dans le tableau des spécifications technique proposées; - Le modèle proposé HP LaserJet Pro 3002 n'a pas un bac en standard d'une capacité de 300 feuilles au moins après vérification sur le site du constructeur	Non classé
ALL EQUIPEMENT	-	25 708 660	-	-	NON Conforme: - Imprimante multifonction couleur: résolution de 1200 × 1200 ppp demandé au lieu de 600 x 600 ppp proposé sur le prospectus après vérification sur le site du fabricant;	Non classé

					- Imprimante noir blanc: le modèle proposé hp laserjet pro 4003 dw n'a pas un bac en standard d'une capacité de 300 feuilles au moins après vérification sur le site du constructeur	
SIPT SARL	-	26 498 080	-	-	NON Conforme: - Aucune marque ni de modèle proposé pour le matériel qui n'est pas de fabrication locale; - Imprimante multifonction couleur: résolution de 1200 × 1200 ppp demandé au lieu de 38400 x 600 ppp proposé ; - Imprimante noir blanc: le modèle proposé HP laserjet pro M404dn n'a pas un bac en standard d'une capacité de 300 feuilles au moins après vérification sur le site constructeur	Non classé
CIE SARL	22 370 000	-	-	-	NON Conforme : - Aucune marque ni de modèle proposé pour le matériel qui n'est pas de fabrication locale; - Imprimante multifonction couleur: résolution de 1200 × 1200 ppp demandé au lieu de 600 x 600 ppp proposé ; - Imprimante noir blanc: le modèle proposé HP laserjet 4002dw n'a pas un bac en standard d'une capacité de 300 feuilles au moins après vérification sur le site constructeur	Non classé
ZZ SERVICES	27 965 000	32 951 500	27 965 000	32 951 500	Conforme	1^{er}
CONCO DISTRIBUTION	28 499 360	-	-	-	NON Conforme : - Aucune marque ni de modèle proposé pour le matériel qui n'est pas de fabrication locale dans le tableau des spécifications techniques; - Imprimante multifonction couleur: résolution de 1200 × 1200 ppp demandé au lieu de 600 x 600 ppp proposé dans le prospectus Fourni.	Non classé
Attributaire :		ZZ SERVICES pour un montant de Trente-deux millions neuf cent cinquante et un mille cinq cents (32 951 500) FCFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours				

REGION DU SAHEL

DEMANDE DE PRIX N° 2025-005/RSHL/PYHG/CSLH/CCAM pour l'acquisition du matériel de couture au profit de la Commune de Solhan FINANCEMENT : budget communal, FMD gestion 2025. DATE DE DEPOUILLEMENT : 25 octobre 2025 PUBLICATION DE L'AVIS : quotidien N°4250 du jeudi 16 octobre 2025, page 50. Nombre de plis reçus : 03. Nombre de plis reçus en retard : 00					
Soumissionnaire	Montant HTVA		Montant TTC		Observations
	lu	corrigé	lu	corrigé	
EVEDAF	29 650 500	29 650 500	-	-	Non conforme : -Absence du reçu d'achat du dossier
Espoir Bulding Multi-Service- SARL	28 597 500	28 597 500	33 745 050	33 745 050	Conforme : 1 ^{er}
YENTANDI SERVICES	29 132 500	29 132 500	34 376 350	34 376 350	Non conforme : - Pièces administratives non fournies
Attributaire : Espoir Bulding Multi-Service SARL pour un montant toute taxes comprises de trente-trois millions sept cent quarante-cinq mille cinquante (33 745 050) F CFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours.					

REGION DE NANDO

RECTIFICATIF DU QUOTIDIEN DES MARCHES PUBLICS N°4262 DU LUNDI 03 NOVEMBRE 2025 A LA PAGE 27 ET 28 PORTANT
CORRECTION DU MONTANT EN LETTRE DE L'ATTRIBUTION DU LOT 01 ET 02 DE LA DEMANDE DE PRIX N°2025-01/
RNDO/PSSL/CSLY/M/CCAM/PRM du 02 Octobre 2025 pour la réalisation de travaux divers à Silly, dans la Commune de Silly
Financement : Budget communal (Fonds propre, FMDL et ADCT) ; Gestion 2025
Convocation de la CCAM n° 2025-01/ RNDO/PSSL/CSLY/M/CCAM/PRM du 17 octobre 2025
Date d'ouverture des plis : 22 octobre 2025 Nombre de Lot : six (06)
Nombre de plis reçus : - Lot 1 : 02 ; - Lot 2 : 02 ; - Lot 3 : 01 ; - Lot 4 : 02 et - Lot 5 : 02 et Lot 6 : 01
Date de délibération : 22 octobre 2025. Quotidien : N° 4246 du 10 Octobre 2025

LOT 1 : Travaux de réalisation de deux (02) blocs de latrines a quatre (04) postes chacune dans la ville de Silly				
Soumissionnaire	Montant		Observations	Rang
	HTVA	TTC		
NOUR SALIM BTP	ML = 6 531 914	-	Non conforme : - Pièces administratives non fournies ; - Matériel proposé incomplet (Absence de Bétonnière de 350 L ou plus, Compacteur ou plaque vibrante, Vibreur, Groupe électrogène et d'un Poste à Soudé)	Non classée
E.P.I CONSTRUCTION	ML = 6 350 000		Conforme	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE	E.P.I CONSTRUCTION pour un montant de six millions trois cent cinquante mille (6 350 000) FCFA en HT avec un délai d'exécution de trente (30) jours.			
LOT 2 : Travaux de réalisation de deux (02) blocs de latrines a quatre (04) postes chacune dans la ville de Silly				
NOUR SALIM BTP	ML = 6 531 914	-	Non conforme : - Pièces administratives non fournies ; - Matériel proposé incomplet (Absence de Bétonnière de 350 L ou plus, Compacteur ou plaque vibrante, Vibreur, Groupe électrogène et d'un Poste à Soudé)	Non classée
E.P.I CONSTRUCTION	ML = 6 350 000		Conforme	1 ^{er}

ATTRIBUTAIRE	E.P.I CONSTRUCTION pour un montant de six millions trois cent cinquante mille (6 350 000) FCFA en HT avec un délai d'exécution de trente (30) jours.
--------------	--

REGION DU CENTRE EST

Demande de prix n°2025-005/RCES/PBLG/CZBR du 19 avril 2025 pour la construction d'une salle de classe + bureau + magasin + cuisine au CEEP communal de Zabré; publié dans la revue des marchés publics n°4229 du mercredi 17 septembre 2025. Date de convocation de la CCAM : 23 septembre 2025. Date de dépouillement : 26 septembre 2025. Date de délibération : 30 septembre 2025. Nombre de plis reçu : 01. Nombre de lot : 01					
Soumissionnaires	Montant HT lu en FCFA	Montant TTC en FCFA lu	Montant HT corrigé en FCFA	Montant TTC corrigé en FCFA	Observations
Lot 2 : construction d'une salle de classe + bureau + magasin + cuisine au CEEP communal de Zabré					
SOGES Sarl	8 943 988		8 893 988		Offres conformes (1 ^{er}) Rabais de 50 000 au niveau du poste électricité
Attributaire	Lot 2 : SOGES Sarl comme attributaire pour un montant de huit millions huit cent quatre-vingt-treize mille neuf cent quatre-vingt-huit (8 893 988) francs CFA hors TVA et dix millions quatre cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent cinq (10 494 905) francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.				

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL DE OUAHIGOUYA

SYNTHESE DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PRIX N°2025-20/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP pour l'entretien et la réparation d'équipement de buanderie ; Publication de l'avis : Quotidien N° 4256 du vendredi 24 octobre 2025, page 49 Financement : Budget du CHUR de Ouahigouya, exercice 2025 Date de dépouillement : 30 octobre 2025. Nombre de plis reçus : un (01) Estimation prévisionnelle du cout : Lot unique : trois millions sept cent mille (3 700 000) de F CFA TTC			
Soumissionnaires	Montants lus	Montants corrigés	Observations
Lot unique : Entretien et la réparation d'équipement de buanderie au profit du CHUR de Ouahigouya			
LES AS DU BIOMEDICAL SARL	3 100 000 F CFA HTVA	3 658 000 F CFA TTC	Conforme, 1 ^{er}
ATTRIBUTAIRES	LES AS DU BIOMEDICAL SARL pour un montant de trois millions cent mille (3 100 000) FCFA HTVA. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.		

SYNTHESE DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PRIX N°2025-21/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP pour l'acquisition de dispositifs médicaux Publication de l'avis : Quotidien N° 4256 du vendredi 24 octobre 2025, page 48 Financement : Budget du CHUR de Ouahigouya Exercice 2025 Date de dépouillement : 03 novembre 2025. Nombre de plis reçus : Aucun Estimation prévisionnelle du cout : Lot unique : trente-huit millions (38 000 000) de F CFA HTVA			
Soumissionnaires	Montants lus	Montants corrigés	Observations
Lot unique : acquisition de dispositifs médicaux au profit du CHUR de Ouahigouya			
Néant	Néant	Néant	Néant
ATTRIBUTAIRE	Lot unique : Infructueux pour absence d'offres.		

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



APPELS D'OFFRES

DES MINISTRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

Fournitures et Services courants

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Acquisition et remplacement de certains matériels solaires sur des anciens sites de la Direction Générale des Impôts.

Avis de demande de prix à commandes
N°2025-100/MEF/SG/DMP du 04/11/2025
Source de financement : coopération suisse,
Projet d'Assistance Technique et Financière PHASE-3.

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan du Plan de Passation des Marchés, exercice 2025 du Projet d'Assistance Technique et Financière de la Direction Générale des Impôts du Ministère de l'Economie et des Finances. Le Ministère de l'Economie et des Finances dispose de fonds « **coopération suisse** », exercice 2025 afin de financer l'acquisition et remplacement de certains matériels solaires sur des anciens sites de la Direction Générale des Impôts et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les services sont en lot unique : **acquisition et remplacement de certains matériels solaires sur des anciens sites de la Direction Générale des Impôts.**

Le délai d'exécution est de 30 jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à commandes **au guichet de renseignements de la Direction des Marchés Publics sis au Rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA).**

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à commandes **au guichet de la Direction des Marchés Publics sis Rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA)** et moyennant paiement d'un montant non remboursable cinquante mille (50 000) francs CFA à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignement **du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie et des Finances, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70.**

Les offres présentées en un (01) original et **trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux millions cinq-cents mille (2 500 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : **guichet de la Direction des Marchés Publics sis Rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA)** avant le **17/11/2025 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel est de **quatre-vingt-dix-neuf millions (99 000 000) francs CFA TTC**

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Moumouni TAO
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Acquisition et l'installation d'équipements de l'unité de production de médicaments vétérinaires (UPMV)

Avis Spécifique d'Appel d'Offres Ouvert International

Pays : Burkina Faso

Maître d'Ouvrage : Ministère de l'agriculture des ressources animales et halieutiques

Nom du projet:Projet de Résilience et de Compétitivité de l'Élevage (PRECEL)

Référence du Financement : Crédit IDA-74130

Titre du Marché: Acquisition et l'installation d'équipements de l'unité de production de médicaments vétérinaires (UPMV)

Référence de l'A.OOI : N°2025-022F/MARAH/SG/DMP

Emis le: 04 novembre 2025

Référence STEP: BF-PRECEL-508438-GO-RFB Avis d'Appel d'Offres Ouvert International N°2025-022F/MARAH/SG/DMP pour l'acquisition et l'installation d'équipements de l'unité de production de médicaments vétérinaires (UPMV)

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un financement de la Banque mondiale pour financer le Projet de Résilience et de Compétitivité de l'Élevage (PRECEL) et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer les paiements prévus au titre de **l'acquisition et l'installation d'équipements de l'unité de production de médicaments vétérinaires**.

2. Pour ce marché, l'Emprunteur utilisera pour les paiements la méthode de décaissement intitulée « Paiement Direct », telle que définie dans les Directives de Décaissement de la Banque mondiale pour les Financements de Projets d'Investissements (FPI).

La Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires de pays éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir lesdits équipements en lot unique.

Le délai d'exécution est de **six cent trente (630) jours maximum**.

La marge de préférence **ne sera pas appliquée**.

3. La procédure de passation de marchés sera conduite par mise en concurrence internationale par Appel d'Offres International tel que défini dans le « Règlement des Passations de Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs de FPI » **Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants, Septième Edition de septembre 2025** (« le Règlement de Passations des Marchés »), et est ouvert à tous les Soumissionnaires éligibles comme défini dans le Règlement de Passations des Marchés.

4. Les Offres seront évaluées conformément au processus d'évaluation défini dans le dossier d'appel d'offres. Les pondérations suivantes s'appliqueront aux Critères notés (y compris les facteurs techniques et autres que le prix) : **60%** et pour le coût de l'Offre : **40%**.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des marchés publics du Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures d'ouverture de bureau le matin de 8 h 00 mn à 12 h 30 mn et l'après-midi de 13 h 00mn à 16 h 00 mn à l'adresse mentionnée ci-dessous.

6. Le Dossier d'Appel d'Offres International en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressés et éligibles peuvent obtenir un jeu complet du dossier d'appel d'offres en français à l'adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement forfaitaire non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) Francs CFA** auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DGCMEF) sis au Ministère de l'Economie et des finances (MEF), sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, 01 BP 7012 Ouagadougou 01, BF. La méthode de paiement sera en **espèces**¹. Le retrait du dossier se fera auprès du Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MARAH sur présentation de la quittance de paiement du montant d'achat du DAO.

7. Les Offres doivent être remises au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07; e-mail : dmpmaah@gmail.com Burkina Faso au plus tard le **22 décembre 2025 à 09 h 00 mn TU**. La remise des Offres par voie électronique **ne sera pas permise**. Toute Offre reçue après la date limite de remise des Offres sera écartée. Les enveloppes extérieures des Offres marquées « OFFRE ORIGINALE », et les enveloppes intérieures marquées « **PARTIE TECHNIQUE** » seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de

toutes personnes qui souhaitent assister à l'ouverture des Offres à l'adresse indiquée ci-dessous le **22 décembre 2025 à 09 h 30 mn TU**. Toutes les enveloppes marquées « **PARTIE FINANCIERE** » devront rester fermées et seront conservées dans un lieu sûr du Maître d'Ouvrage jusqu'à la seconde ouverture publique des Offres.

8. Les Offres doivent être accompagnées d'une **Garantie d'Offre** pour un montant de **Soixante-seize millions trois cent trente-huit mille (76 338 000) Francs CFA** soit **Cent cinquante-deux mille six cent soixante-seize (152 676) Dollars US**.

9. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les bénéficiaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de la Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgence des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le dossier d'Appel d'Offres.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est la suivante :

Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000, avenue SAMBENE Ousmane, au Rez-de-chaussée dudit immeuble : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Tél (+226) 25 41 17 47 ; Email : dmpmaah@gmail.com.

Wendsongda Elie ZONGO, Directeur des Marchés Publics

Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée Ville : Ouagadougou

Pays : Burkina Faso

Tél. : 25 41 17 47 / 67 46 14 07

Courriel : dmpmaah@gmail.com et copie à mail : konkobobernard@gmail.com

***Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés***

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

PROJET DE MOBILITE ET DE DEVELOPPEMENT URBAIN DES VILLES SECONDAIRES

Location de salles de réunion et la fourniture de pause-café/déjeuner lors des réunions dans le cadre du PMDUVS

**Avis d'Appel d'offres
Accord(s)-Cadre(s) pour Fournitures
(Procédure Primaire d'Acquisition à une (1) Enveloppe)**

Agence d'Acquisition : Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires
Pays : Burkina Faso
Nom du Projet : Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires
No Prêt/Crédit : 7413-BF
Titre de l'Accord-Cadre : location de salles de réunion et la fourniture de pause-café/déjeuner lors des réunions dans le cadre du PMDUVS
AO No : BF-PIU-PMDUVS-513216-NC-RFB
Emis le : 16 octobre 2025

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires, et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre des Commandes qui peu-vent être attribuées en vertu des Accords-Cadres (AC) pour la location de salles de réunion et la fourniture de pause-café/déjeuner lors des réunions dans le cadre du PMDUVS conclus à l'issue d'une Procédure Primaire de Passation de Marché.
2. L'Agence d'Acquisition conduit la Passation Primaire des Marchés en vue de conclure des Accords-Cadres. L'Agence d'Acquisition est la seule Agence d'Acquisition en vertu des Accords-Cadres. L'Agence d'Acquisition sollicite des Offres sous plis scellés de la part de Soumissionnaires éligibles pour la location de salles de réunion et la fourniture de pause-café/déjeuner lors des réunions dans le cadre du PMDUVS en 05 lots distincts comme suits :
 - Lot 1 : location de salles de réunion et fourniture de pause-café/déjeuner à Ouagadougou ;
 - Lot 2 : location de salles de réunion et fourniture de pause-café/déjeuner à Bobo-Dioulasso ;
 - Lot 3 : location de salles de réunion et fourniture de pause-café/déjeuner à Koudougou ;
 - Lot 4 : location de salles de réunion et fourniture de pause-café/déjeuner à Kaya ;
 - Lot 5 : location de salles de réunion et fourniture de pause-café/déjeuner à Ouahigouya.
3. Les Accords-Cadres à conclure seront à Utilisateur Unique. L'Utilisateur Unique autorisé à acheter en vertu des Accords-Cadres est le Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires.
4. Les Accords-Cadres à conclure seront à Fournisseurs Multiples.
5. La sélection d'un Fournisseur dans le cadre d'un AC pour l'attribution de Commandes sera effectuée par une procédure de Passation Secondaire des Marchés tel que défini dans l'Accord-Cadre (AC). Cependant, la conclusion de l'Accord-Cadre n'imposera pas d'obligation à l'Agence d'Acquisition, y compris les Agences d'Acquisition participantes, d'acquiescer les Fournitures par Commandes. La conclusion de l'Accord-Cadre ne garantit pas qu'un Fournisseur qui a obtenu un AC sera attributaire de Commandes(s).
6. L'appel d'offres sera conduit par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de la Banque mondiale applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement édition de février 2025 (« le Règlement de passation des marchés ») et est ouvert à tous les Soumissionnaires éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.
7. Les Soumissionnaires peuvent remettre une Offre pour un ou plus des articles ci-après :
8. Les Accords-Cadres sont conclus pour une durée initiale de : trente (30) mois à compter de la durée indiquée dans l'Accord-Cadre. Cette durée initiale peut être prolongée d'un maximum de deux années supplémentaires.
9. La Procédure Primaire d'Acquisition établira un ou plusieurs Accords-Cadres Fermés.
10. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous, du lundi au jeudi de 08 : 00 à 12 : 30 dans la journée et de 13 : 00 à 15 : 30 dans l'après midi ; le vendredi de 08 : 00 à 12 : 30 dans la journée et de 13 : 30 à 16 : 00 dans l'après midi : secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement sis au 3ème étage du Building LAMIZANA, 03 BP 7011 Ouagadougou 03.
11. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA. La méthode de paiement sera versement physique auprès du Regisseur des Recettes de la Direction Générale des Marchés Publics et des Engagements Financier (DGCMEF) sis au 395, Avenue du 11 décembre Tél : 25 32 47 76. Le dossier d'appel d'offres sera récupéré au secrétariat de la DMP sur présentation de la quittance de versement.
12. Les Offres devront être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **21 novembre 2025 à 09 : 00**. La soumission des Offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute Offre arrivée après l'expiration du délai limite de dépôt des offres sera rejetée. Les Offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et des personnes présentes, à l'adresse ci-dessous le : Salle de réunion de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement sis au 3ème étage du Building LAMIZANA, 03 BP 7011 Ouagadougou 03.
13. Une attention particulière doit être portée au Règlement de Passation de Marchés qui exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur la propriété effective du bénéficiaire, en même temps que la publication de la notification de l'attribution de l'accord cadre, en utilisant le Formulaire de Divulgaration des Bénéficiaires Effectifs inclu dans le Dossier d'Appel d'Offres.

LA DIRECTRICE DES MARCHES PUBLICS
Présidente de la commission d'attribution des marchés

Lizata SAVADOGO
Chevalier de l'Ordre de Mérite

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Travaux d'extension du magasin central du MESRI

Avis de demande de prix
N°2025-017/MESRI/SG/DMP du 03/11/2025
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

1. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation lance une demande de prix ayant pour objet l'exécution des **travaux d'extension du magasin central du MESRI**.

Les travaux seront financés sur les ressources du Budget de l'Etat, exercice 2025.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées disposant d'un agrément technique B1 au moins du domaine du bâtiment pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en lot unique : **Travaux d'extension du magasin central du MESRI**.

3. Le délai d'exécution est de : **trente (30) jours**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la DMP sis au 2ème étage immeuble TSR /GTI, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE 03 BP 7130 Ouagadougou 03, tél : 00226 70 67 01 06.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la DMP sis au 2ème étage immeuble TSR /GTI, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE 03 BP 7130 Ouagadougou 03, tél : 00226 70 67 01 06 et moyennant paiement d'un montant de **cinquante mille (50 000) francs CFA** pour à la Direction Générale du Contrôle et des Engagements Financiers (DG-CMEF) 01 BP 6444 Ouagadougou 01, Tél. : (226) 50 32 47 75 / 50 32 46 12. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million quatre cent mille (1 400 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse secrétariat de la DMP sis au 2ème étage immeuble TSR /GTI, Avenue Houari Boumedienne 03 BP 7130 Ouagadougou 03, tél : 00226 70 67 01 06, avant le **jeudi 13 novembre 2025, à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : le budget prévisionnel pour l'exécution des travaux est de quarante-neuf millions deux cent mille (49 200 000) francs CFA toutes taxes comprises.

*La Présidente de la Commission
d'Attribution des Marchés*

Bassissama Viviane KABORE/QUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

PROJET REGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL PHASE 2- BURKINA FASO

Travaux de réalisation d'un bio digesteur industriel pour le traitement des déchets de l'abattoir de Kaya dans le cadre du PRAPS 2-BF

AVIS DE DEMANDE COTATION

N°2025-014/MARAH/SG/PRAPS 2-BF

Date de la Demande de Cotations : 30 octobre 2025

Pays : Burkina Faso

Composante 2 : Gestion durable des paysage et amélioration de la gouvernance

Source de financement : Banque Mondiale (Prêt IDA n°D75790-BF du 05 juillet 2024)

Objet du Marché : Travaux de réalisation d'un bio digesteur industriel pour le traitement des déchets de l'abattoir de Kaya dans le cadre du PRAPS 2-BF

Numéro de la demande de cotations : N°2025-014/MARAH/SG/PRAPS2-BF

Référence STEP: BF-PRAPS-BF-522389-CW-RFQ

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Burkina Faso (PRAPS 2-BF). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif aux **travaux de réalisation d'un bio digesteur industriel pour le traitement des déchets de l'abattoir de Kaya dans le cadre du PRAPS 2-BF**.
2. L'objectif global de la prestation est de construire un biodigesteur industriel pour le traitement des déchets de l'abattoir de Kaya dans le cadre du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Burkina Faso (PRAPS 2-BF). A ce titre cet avis est publié en vue de sélectionner les fournisseurs pour les **travaux de réalisation d'un bio digesteur industriel pour le traitement des déchets de l'abattoir de Kaya dans le cadre du PRAPS 2-BF**.
3. La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révision Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 ».
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Burkina Faso (PRAPS 2-BF) sise à Ouagadougou (Paspanga) sur l'avenue de l'indépendance en face de l'Office de Santé des Travailleurs (OST), dans la cour de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV) au 1er étage de l'immeuble R+3, 01 BP 1475 Ouagadougou 01, Tel : (+226) 03 84 44 44 de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.
5. Le dossier de demande de cotations en français peut être obtenu par les candidats intéressés en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement forfaitaire non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèce auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) / Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP), sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : (+226) 25 32 47 76.
6. Les offres devront être remises main à main au secrétariat du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Burkina Faso (PRAPS 2-BF) sise dans la cour de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV) au 1er étage de l'immeuble R+3, Avenue de l'indépendance en face de l'Office de Santé des Travailleurs (OST) au plus tard le **lundi 17 Novembre 2025 à 09 heures 00 mn** TU en un (1) original et deux (02) copies et la version électronique en format PDF et Word dans une clé USB. L'ouverture des plis se fera à l'issue des dépôts des offres, dans les locaux du projet le **lundi 17 Novembre 2025 à 09 heures 10 mn** et les prestataires qui le souhaitent peuvent y assister.
 - La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée.
 - Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.
7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant **huit millions (8 000 000) Francs CFA** ;
8. Les offres resteront valables pendant soixante (60) jours pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Le délai d'exécution est de **cinq (05) mois maximum**.
9. L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne point donner suite à cette demande de consultation sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

Le Coordonnateur P/I

Seydou KOANDA

Chevalier de l'Ordre National

AGENCE DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES (AGETIB)

Réalisation des travaux de réhabilitation de pistes rurales dans les régions du Yadega, des Kuilses et du Liptako en sept (07) lots

Avis d'Appel d'Offres National
N°2025/003/Agetib/DG/DM

PAYS : Burkina Faso
NOM DU PROJET : Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel (PCRSS)
N° DU FINANCEMENT : Banque Mondiale – CREDIT IDA N°6905-BF ET DON N°833-BF
NOM DU MARCHÉ : Travaux de réhabilitation de pistes rurales dans les régions du Yadega, des Kuilsés et du Liptako en sept (07) lots
REFERENCE STEP : BF-UCP-PCRSS-519794-CW-RFB

1. Le Burkina Faso a obtenu un Crédit et un Don de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du **Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel (PCRSS)**. Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du financement pour effectuer les paiements au titre des marchés relatifs à la **réalisation des travaux de réhabilitation de pistes rurales dans les régions du Yadega, des Kuilsés et du Liptako en sept (07) lots**.
2. Le Projet communautaire de relèvement et de stabilisation du sahel (PCRSS), vise à faire face à l'urgence des besoins des populations des zones fragiles à travers une réponse de prévention aux crises au Burkina Faso. Depuis 2015, le Burkina Faso fait face à des défis sécuritaires marqués par des actes d'extrémismes violents à caractère terroriste. Ces actes ont débuté dans les régions du Sahel et du Nord. Le phénomène s'est déporté progressivement vers d'autre région notamment la région du Centre-nord. Afin d'atteindre cet objectif de développement, cet avis est publié dans le but de sélectionner des entreprises pour la **réalisation des travaux de réhabilitation de pistes rurales dans les régions du Yadega, des Kuilsés et du Liptako en sept (07) lots**.
3. L'Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina, agissant en qualité d'Agence Partenaire pour la mise en œuvre dudit projet, sollicite pour le compte du Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel (PCRSS) des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter lesdits travaux répartis en **sept (07) lots** comme suit :

Lots	Intitulé du lot	Tronçons	Longueur (km)	Linéaire par lot (km)	Délais d'exécution
A1	Travaux de réhabilitation de pistes dans la commune de Ouahigouya	Travaux de réhabilitation de la piste Sissamba – Soubo	3,27	5,37	6 mois
		Travaux de réhabilitation de la piste Espace Naaba Koom – Poedego	2,1		
A2	Travaux de réhabilitation de pistes dans la commune de Gourcy	Travaux de réhabilitation de la piste Minima – Lomsé	4,596	10,43	6 mois
		Travaux de réhabilitation de la piste Tangaye – Benguendre – Kibilo	5,834		
A3	Travaux de réhabilitation de pistes dans la commune de Yako	Travaux de réhabilitation de la piste rurale Lilbouré – Koltinga	7,904	7,904	6 mois
A4	Travaux de réhabilitation de pistes dans la commune de Kongoussi	Travaux de réhabilitation de pistes dans la commune de Kongoussi	9,432	9,432	6 mois
A5	Travaux de réhabilitation de pistes dans la commune de Sabcé	Travaux de réhabilitation de la piste Sabcé -Safir	5,5	14,237	6 mois
		Travaux de réhabilitation de la piste Sabcé -Ouazelé-Goungla	8,737		
A6	Travaux de réhabilitation de pistes dans la commune de Boussouma	Travaux de réhabilitation de la piste Gouroungo-Tanhoko-Koutoumtenga	10,694	22,39	6 mois
		Travaux de réhabilitation de la piste Tanhoko-Hanwi	3,814		
		Travaux de réhabilitation de la piste Tanhoko-Damiougou	2,757		
		Travaux de réhabilitation de la piste Boussouma-Tanlouka-Guilla	5,125		
A7	Travaux de réhabilitation de pistes dans la commune de Dori	Travaux de réhabilitation de pistes dans commune de Dori	7,943	7,943	6 mois
Total			77,706		

4. Les Soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Les offres seront évaluées par lot, en tenant compte des rabais offerts, le cas échéant, après avoir pris en compte toutes les combinaisons possibles de lots. Le ou les marchés seront attribués au(x) soumissionnaire(s) offrant le coût évalué le plus bas pour le Maître d'Ouvrage pour les lots combinés, sous réserve que le ou les soumissionnaire/s sélectionné/s répondent aux critères de qualification requis pour le lot ou la combinaison de lots, selon le cas.
5. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse ci-dessous et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres **tous les jours ouvrables aux horaires ci-après : 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi**.

6. Le Dossier d'Appel d'offres en langue française peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA par lot**, correspondant au prix de vente du dossier. La méthode de paiement se fera par dépôt direct du montant d'achat du dossier sur le compte bancaire n° **01001 00100053312-10** ouvert au nom de **Agetib à BSIC-Burkina**. Le retrait du dossier se fera auprès de la Direction des Marchés de l'Agetib sur présentation de la quittance de versement du montant d'achat du DAO.
7. Les soumissions doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **jeudi 04 décembre 2025 à 09 h 00 TU**. La remise des soumissions par voie électronique *ne sera pas autorisée*. Toute soumission reçue après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse ci-dessous le **jeudi 04 décembre 2025 à 09 h 15 mn TU**.
8. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie d'offre par lot comme indiqué dans le tableau ci - dessous :

Lots	Montant en F CFA
A1	5 000 000
A2	7 000 000
A3	5 000 000
A4	15 000 000
A5	7 000 000
A6	23 000 000
A7	8 000 000

9. Toutes les Offres doivent être accompagnées par une Déclaration sur l'Exploitation et les Abus Sexuels (EAS) et/ou le Harcèlement Sexuel (HS).
10. Les exigences en matière de qualifications figurant à section III du DAO sont résumées dans le tableau suivant :

Lots	Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction au cours des 03 dernières années (2022 - 2024) ou depuis la création de l'entreprise	Deux (02) marchés de construction de pistes rurales, de routes en terre ou revêtues	Avoirs en liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit autre que l'avance de démarrage
A1	335 000 000	175 000 000	67 000 000
A2	440 000 000	235 000 000	88 000 000
A3	335 000 000	175 000 000	67 000 000
A4	920 000 000	490 000 000	183 000 000
A5	423 000 000	225 000 000	84 000 000
A6	1 426 000 000	760 000 000	285 000 000
A7	485 000 000	255 000 000	96 000 000

Disposer du matériel essentiel et du personnel clé spécifié dans la section III- Critères d'évaluation du Dossier d'Appel d'Offres. Voir le DPAO pour des informations plus détaillées.

11. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les [bénéficiaires effectifs](#) du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation [des bénéficiaires effectifs](#) inclus dans le dossier d'appel d'offres.
12. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Adresse :

Direction Générale de l'Agetib,
11 BP 1912 Ouagadougou CMS 11
Secteur 52, Avenue Mouammar KADHAFI
Tél. : + (226) 25 37 72 23/24
Email : infos@agetib.bf cc à : ikabre@agetib.bf,
couedraogo@agetib.bf et ptougma@agetib.bf
Ouagadougou, le 05 novembre 2025

**Le Directeur Général
de l'Agetib**

Olo Franck Hervé KANSIE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

AGENCE DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES (AGETIB)

Réalisation des travaux de construction d'ouvrages d'assainissement dans les régions des Kuilses et du Liptako en cinq (05) lots

Avis d'Appel d'Offres National
N°2025/004/Agetib/DG/DM

PAYS : Burkina Faso
NOM DU PROJET : Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel (PCRSS)
N° DU FINANCEMENT : Banque mondiale – CREDIT IDA N°6905-BF ET DON N°833-BF
NOM DU MARCHÉ : Travaux de construction d'ouvrages d'assainissement dans les régions des Kuilsés et du Liptako en cinq (05) lots
REFERENCE STEP : BF-UCP-PCRSS-519796-CW-RFB

1. Le Burkina Faso a obtenu un Crédit et un Don de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du **Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel (PCRSS)**. Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du financement pour effectuer les paiements au titre des marchés relatifs à la **réalisation des travaux de construction d'ouvrages d'assainissement dans les régions des Kuilsés et du Liptako en cinq (05) lots**.
2. Le Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel (PCRSS), vise à faire face à l'urgence des besoins des populations des zones fragiles à travers une réponse de prévention aux crises au Burkina Faso. Depuis 2015, le Burkina Faso fait face à des défis sécuritaires marqués par des actes d'extrémismes violents à caractère terroriste. Ces actes ont débuté dans les régions du Sahel et du Nord. Le phénomène s'est déporté progressivement vers d'autre région notamment la région du Centre-nord. Afin d'atteindre cet objectif de développement, cet avis est publié dans le but de sélectionner des entreprises pour la **réalisation des travaux de construction d'ouvrages d'assainissement dans les régions des Kuilsés et du Liptako en cinq (05) lots**.
3. L'Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina, agissant en qualité d'Agence Partenaire pour la mise en œuvre dudit projet, sollicite pour le compte du Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel (PCRSS) des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter lesdits travaux répartis en **cinq (05) lots** comme suit :

Lots	Intitulé du lot	Tronçons	Longueur (ml)	Linéaire par lot (ml)	Délais d'exécution
B1	Travaux de construction de caniveaux dans la commune de Kongoussi	Travaux de construction de caniveaux dans la commune de Kongoussi	6 440	6 440	7 mois
B2	Travaux de construction de caniveaux dans la commune de Boussouma	Travaux de construction de 3 000 ml de caniveaux en maçonnerie de moellons à Boussouma	3 000	3 000	5 mois
B3	Travaux de construction d'ouvrages d'assainissement dans la commune de Kaya et de caniveaux dans la commune de Pissila	Travaux de construction de dalots à Zablo dans la commune de Kaya		5 236	6 mois
		Travaux de construction de 4 601 ml de caniveaux dans la commune de Pissila	5 236		
B4	Travaux de construction d'ouvrages d'assainissement dans la commune de Dori	Travaux de construction d'environ 600 ml de caniveaux et 40 ml de dalots à Dori	640	640	5 mois
	Total		17 669 ml de caniveaux et 185 ml de radier		

4. Les Soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Les offres seront évaluées par lot, en tenant compte des rabais offerts, le cas échéant, après avoir pris en compte toutes les combinaisons possibles de lots. Le ou les marchés seront attribués au(x) soumissionnaire(s) offrant le coût évalué le plus bas pour le Maître d'Ouvrage pour les lots combinés, sous réserve que le ou les soumissionnaire/s sélectionné/s répondent aux critères de qualification requis pour le lot ou la combinaison de lots, selon le cas.
5. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse ci-dessous et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres **tous les jours ouvrables aux horaires ci-après : 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi**.
6. Le Dossier d'Appel d'offres en langue française peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA par lot**, correspondant au prix de vente du dossier. La méthode de paiement se fera par dépôt direct du montant d'achat du dossier sur le compte bancaire n° **01001 00100053312-10** ouvert au nom de **Agetib à BSIC-Burkina**. Le retrait du dossier se fera auprès de la Direction des Marchés de l'Agetib sur présentation de la quittance de versement du montant d'achat du DAO.
7. Les soumissions doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **vendredi 05 décembre 2025 à 09 h 00 TU**. La remise des soumissions par voie électronique *ne sera pas autorisée*. Toute soumission reçue après l'expiration du délai limite de remise des offres sera

écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse ci-dessous le **vendredi 05 décembre 2025 à 09 h 15 mn TU**.

8. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie d'offre par lot comme indiqué dans le tableau ci - dessous :

Lots	Montant en F CFA
B1	23 000 000
B2	12 000 000
B3	21 000 000
B4	3 000 000
B5	14 000 000

9. Toutes les Offres doivent être accompagnées par une Déclaration sur l'Exploitation et les Abus Sexuels (EAS) et/ou le Harcèlement Sexuel (HS).

10. Les exigences en matière de qualifications figurant à la section III du DAO sont résumées dans le tableau suivant :

Lots	Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction au cours des 03 dernières années (2022 - 2024) ou depuis la création de l'entreprise	Deux (02) marchés de construction d'ouvrages d'assainissement (caniveaux, collecteurs) ou voirie urbaine	Avoirs en liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit autre que l'avance de démarrage
B1	1 430 000 000	760 000 000	286 000 000
B2	780 000 000	415 000 000	155 000 000
B3	1 275 000 000	680 000 000	255 000 000
B4	220 000 000	115 000 000	43 000 000
B5	850 000 000	450 000 000	170 0 000

11. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les [bénéficiaires effectifs](#) du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation [des bénéficiaires effectifs](#) inclus dans le dossier d'appel d'offres.
12. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Adresse :

Direction Générale de l'Agetib,
11 BP 1912 Ouagadougou CMS 11
Secteur 52, Avenue Mouammar KADHAFI
Tél. : + (226) 25 37 72 23/24
Email : infos@agetib.bf cc à : ikabre@agetib.bf,
couedraogo@agetib.bf et ptougma@agetib.bf

**Le Directeur Général
de l'Agetib**

Olo Franck Hervé KANSIE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Constitution d'une base de données des prestataires à consulter pour les demandes de cotations du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme (MCCAT) au titre de l'exercice budgétaire 2026

Avis à manifestation d'intérêt
N°2025-01/MCCAT/SG/DMP du 03/11/2025

Dans le cadre de l'exécution de son Plan de Passation des Marchés Publics (PPM), exercice 2026, le Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme (MCCAT) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires à consulter pour les demandes de cotations au titre l'année 2026.

L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêts est de disposer d'une base de données de fournisseurs/prestataires que le MCCAT pourra contacter dans le cadre de consultations restreintes (demande de cotations) pour la réalisation des travaux et la fourniture de biens et services.

Les candidats ne peuvent déposer leurs manifestations d'intérêts dans plus de trois (03) domaines. **Le domaine s'entend des différentes lignes à l'intérieur des grands groupes que sont les fournitures et équipements, les prestations de service et les travaux. Les contrevenants verront leurs manifestations rejetées.**

Peuvent soumissionner, les entreprises ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants, et spécialisées dans les domaines ci-après :

Fournitures et équipements	Prestations de service	Travaux
- Acquisition de fournitures (fournitures de bureau, scolaires, gadgets, divers imprimés...); - Acquisition de matériels et de consommables informatiques; - Acquisition de divers équipements (spécifiques, matériels et outillages techniques, sécuritaires, matériels et mobiliers de bureau, matériels pédagogiques...); - Acquisition et installation d'équipements de réseaux internet et télécom; - Acquisition de matériels de musique moderne et traditionnelle; - Acquisition de matériels spécifiques de musée; - Acquisition de pagnes traditionnels et de rideaux; - Acquisition de logiciel; - Acquisition et installation de panneaux publicitaires; - Acquisition de plants	- Entretien et maintenance de véhicule à quatre (04) roues; - Entretien et maintenance de véhicules à deux (02) ou trois (03) roues; - Entretien et maintenance de matériels informatiques, périinformatiques et de télécommunication; - Entretien et maintenance de matériels et mobiliers de bureau; - Entretien et nettoyage de locaux; - Entretien et réparation (froid et climatisation); - Gardiennage des locaux; - Fourniture de pause-café, de pause déjeuner et de cocktail; - Acquisition de titres de transport (billets d'avion, tickets de voyage...); - Reproduction de divers documents; - Entretien et réparation de groupe électrogène; - Conception, impression de banderoles, cartes et divers outils de sensibilisation et communication; - Location de salles et d'espaces; - Location de divers matériels (chapiteaux, chaises, tentes, meubles, bâches, stands, podiums, parloirs, praticables etc.); - Entretien et réparation des installations des circuits électriques; - Location de matériels de sonorisation, lumière, téléviseurs LED écran géant; - Location de panneaux publicitaires; - Entretien et maintenance de circuit de plomberie-sanitaire; - Prestation de manutention et de transport; - Prestation d'hôtesse; - Entretien et maintenance de matériels de reprographie; - Abonnement, installation et dépannage de chaînes canal +; - Prestation de service de publicité et de communication; - Décoration de salle, de podium, de chaises et branding, gestion scénique et artistique; - Abonnement aux journaux et revues.	- Travaux de construction, de réfection, d'aménagement de sites, de bâtiments et clôtures; - Entretien de bâtiment intérieur-extérieur; - Travaux de plomberie sanitaire; - Travaux électricité, solutions solaires, courant faible - Travaux de réalisation de forage et d'AEPS; - Travaux de réalisation de routes, pistes

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « Avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires 2026 du MCCAT ». Elles devront comporter les informations et pièces ci-après :

- **une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme précisant les domaines choisis (ne pas dépasser 03) ;**
- **une présentation de l'entreprise (02 pages maximum) ;**
- **une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ;**
- **un agrément technique ou une autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu**

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Direction des Marchés Publics à l'adresse ci-après : Direction des Marchés Publics du MCCAT sise à l'immeuble de l'hôtel Administratif du Centre, rue de l'Europe, porte 2/ 1er étage, aile droite, tél : (+226) 70 28 05 88 / 66 26 40 40 tous les jours ouvrables de 7h30 mn à 15h30 mn. Les manifestations devront

être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **20/11/2025 à 09 heures 00 (TU)**.

Le Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme se réserve le droit de ne donner aucune suite à une quelconque manifestation reçue.

NB/ :

- les prestations intellectuelles (consultation de consultants) ne sont pas concernées par la présente base de données ;
- la liste des prestataires sera arrêtée par domaine d'activité en se basant sur le RCCM, l'agrément technique ou l'autorisation d'exercer dans le domaine ;
- **si le domaine d'activité exige un agrément ou une autorisation d'exercer, l'absence de ce document constituera un motif de rejet de la manifestation.**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Assane OUEDRAOGO

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

COMMUNIQUE

La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ) porte à la connaissance des éventuels candidats à l'avis de demande de prix N°2025-051/UJKZ/P/SG/PRM relatif à l'acquisition de matériels techniques au profit de l'UFR-SVT (Fonds minier), paru dans la revue des marchés publics N°4263 du mardi 04 novembre 2025, que la date d'ouverture des plis est reportée comme suit :

Au lieu de :

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA**, devront parvenir ou être remises à l'adresse bureaux du secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Charles De GAULLE, Tél : 25 30 70 64/65, avant **le jeudi 06 septembre 2025 à 9 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Lire :

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA**, devront parvenir ou être remises à l'adresse bureaux du secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Charles De GAULLE, Tél : 25 30 70 64/65, avant **le jeudi 06 novembre 2025 à 9 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

***Pour la Personne Responsable des Marchés et par intérim,
le Chef de Service des Marchés de travaux et des prestations intellectuelles.***

D. Herman Joseph Marie SOMDA

AUDIT DES ACQUISITIONS SOUS SYSTEME NATIONAL DE PASSATION DES MARCHES DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DE LA PLAINE DE LA LERABA (PAVAL), EXERCICES 2023, 2024, 2025 ET 2026.

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°2025-039M/MARAH/SG/DMP PORTANT
(SERVICES DE CONSULTANTS)**

Secteur : agriculture-sécurité alimentaire

N° d'Identification du Projet : P-BF-A00-012

Référence de l'accord de financement : Don FAD No 2100155040167 du 9/10/2019

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu du Groupe de la Banque africaine de développement, un don au titre du Projet d'Aménagement et de Valorisation de la plaine de la Léraba (PAVAL) ; et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du contrat relatif à l'audit des acquisitions du projet sous Système National de passation des marchés, exercices 2023, 2024, 2025 et 2026.
2. Les services prévus au titre de ce contrat porte sur l'audit spécifique des acquisitions du Projet réalisées suivant le Système National de passation des marchés avec pour objectif de : (i) vérifier la conformité et l'exécution des procédures de passation de marchés et de la gestion des contrats au regard des dispositions de l'Accord de financement (AF) et telles qu'elles figurent dans le dernier Plan de passation de marchés approuvé ; (ii) vérifier la conformité physique et technique des réalisations par rapport au taux de décaissement ; et (iii) examiner la capacité de l'Organe d'Exécution (OE) à remplir son mandat fiduciaire. Au cours de sa mission, l'auditeur doit aborder les aspects fondamentaux des opérations effectuées dans le cadre du projet et financées par la Banque, en ce qui concerne les dispositions des lois et règlements nationaux en matière de marchés publics, et le service fiduciaire généralement assuré par le personnel de la Banque.
3. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) invite les Consultants (firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.
4. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :
 - Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) ;
 - Une présentation de la firme (date de création, pays d'origine, adresse géographique, organisation, etc.) accompagnée de la preuve de son existence juridique (copie du registre de commerce et/ou des statuts) ;
 - Un tableau de présentation des références de missions similaires (audit spécifique des marchés publics) faisant ressortir pour chaque mission les informations minimums suivantes : (i) l'objet et le contenu de la mission, (ii) le nom, l'adresse et les contacts du Client commanditaire de la mission, (iii) le pays de réalisation de la mission, (iv) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (v) la description sommaire de la mission et des activités réalisées, (vi) le montant du contrat, (vii) la liste des experts-clés ayant réalisé la mission, ainsi que toute information pertinente sur la mission réalisée ;
 - Les attestations de bonne exécution ou certificats attestant la bonne fin des prestations accompagnées des copies des pages de garde et de signature des contrats ;
5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.
6. **Il est à noter que l'intérêt manifesté par une firme n'implique aucune obligation de la part du Projet de l'inclure dans la liste restreinte.**
7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires y compris les termes de référence de la mission à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MARAH, Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, Tél : (00226) 25 41 17 47, e-mail : dmpmaah@gmail.com.

Les heures d'ouverture et de fermeture sont les suivantes : du lundi au jeudi (07 heures 30 minutes 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute) et le vendredi (de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes) (Temps Universel).
8. Les expressions d'intérêt rédigées en langue française doivent être déposées en trois exemplaires dont une copie originale à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **25/11/2025 à 09 heures 00 TU** et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt pour l'audit des acquisitions sous système national de passation des marchés du Projet d'aménagement et de valorisation de la plaine de la Léraba (PAVAL) exercices 2023, 2024, 2025 et 2026** ».

À l'attention : Wendsongda Elie ZONGO, Directeur des Marchés Publics du MARAH.
Direction des marchés publics du MARAH, Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000,
Rez-de-chaussée.
Ouagadougou, Burkina Faso
Tel : (00226) 00226) 25 41 17 47
E-mail : dmpmaah@gmail.com

Le Directeur des Marchés Publics

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des Services Financiers



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

REGION DU CENTRE NORD

Diverses acquisitions au profit de la mairie de Kaya

Avis de demande de prix

N° : 2025-06/RCNR/PSNM/CKYA/SG/DABF

Financement : Budget Communal (fonds propres pour les lots 1, 2, 7, 8 et 9 ; DGE pour les lots 3, 4, 5 et 6), Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de la Commune de Kaya.

1. La Commune de Kaya dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet **diverses acquisitions au profit de la mairie de Kaya** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se composent de deux lots

Lot 1 : Acquisition de tenues de travail et accessoires au profit du personnel de la mairie ; enveloppe prévisionnelle Dix millions (10 000 000) francs CFA/TTC

Lot 2 : Acquisition de tenues et accessoires au profit de la police municipale; enveloppe prévisionnelle Dix-huit millions (18 000 000) francs CFA/TTC

Lot 3 : Acquisition de coffres forts; enveloppe prévisionnelle Trois millions trois cent quatre mille (3 304 000) francs CFA/TTC

Lot 4 : Acquisition de matériels sonores; enveloppe prévisionnelle Cinq millions (5 000 000) francs CFA/TTC

Lot 5 : Acquisition d'un GPS différentiel au profit de la mairie de Kaya, enveloppe prévisionnelle Quinze millions trois cent quarante mille (15 340 000) francs CFA/TTC

Lot 6 : Acquisition de compteur à billets avec détecteurs de faux billets, enveloppe prévisionnelle Quatre millions deux cent quarante-huit mille (4 248 000) francs CFA/TTC

Lot 7 : Acquisition d'abreuvoirs au profit de la fourrière municipale enveloppe prévisionnelle Cent trente mille (130 000) francs CFA/TTC

Lot 8 : Acquisition et installation de climatiseurs au profit de la salle de mariage de la mairie de Kaya ; enveloppe prévisionnelle Sept millions six cent mille (7 600 000) francs CFA/TTC

Lot 9 : Acquisition de matériels et mobiliers de bureau au profit de la mairie de Kaya ; enveloppe prévisionnelle Neuf millions quatre cent trente-neuf mille quatre-vingt-dix-huit (9 439 098) francs CFA/TTC

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours pour chacun des lots 1, 2 et 9 ; et vingt et un (21) jours pour chacun des lots 3, 4, 5, 6, 7, et 8 .

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable de la commande publique).

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la personne responsable de la commande publique et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA** pour chacun des lots 1, 2, 4, 5, 8, et 9 **dix mille (10 000) francs CFA** pour chaque des lots 3, 6 et 7 à la Trésorerie régionale du centre nord /Kaya, après avoir retiré un bordereau de versement au service de la comptabilité de la mairie. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **Trois cent mille (300 000) francs CFA** pour le lot 1, **Cinq cent mille (500 000) francs CFA** pour le lot 2, **Quatre-vingt-dix mille (90 000) francs CFA** pour le lot 3, **Cent cinquante mille (150 000) francs CFA** pour le lot 4, **Quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA** pour lot 5, **Cent vingt-cinq mille (125 000) francs CFA** pour le lot 6, **Néant** pour le lot 7, **Deux cent vingt mille (220 000) francs CFA** pour le lot 8 et **Deux cent quatre-vingt mille (280 000) francs CFA** pour le lot 9 devront parvenir ou être remises à l'adresse : secrétariat du Secrétaire Général, au plus tard le **10 novembre 2025 à 09 heures 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

***La Personne Responsable de la Commande Publique,
Président de la Commission d'attribution des marchés***

Ousséni DABO

Contrôleur des services Financiers

REGION DE OUBRI

**Equipement sanitaire de Kourgou, Tintogo et le CSPS du secteur N°6
au profit de la commune de Zorgho.**

Avis de demande de prix

n° 2025-005/R0BR/PGNZ/CZRG/M/SG/PRM du 20 octobre 2025

Financement : Budget communal/Fonds propres + PREGOLS, Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Zorgho.

1. La mairie de Zorgho dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **l'équipement sanitaire de Kourgou, Tintogo et le CSPS du secteur N°6 au profit de la commune de Zorgho.**

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en deux lots :

-Lot1 : **Equipement sanitaire de Kourgou et Tintogo au profit de la commune de Zorgho** d'un montant prévisionnel de **six millions quatre cent trente- sept mille neuf cent quatre-vingt- dix- sept (6 437 997) francs CFA TTC ;**

-Lot2 : **Equipement du CSPS du secteur N°6 au profit de la commune de Zorgho** d'un montant prévisionnel de **sept millions trois cent soixante-quinze mille (7 375 000) FCFA TTC**

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : **Trente (30) jours** pour chaque lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Service des Marchés Publics,

Tel : **78 84 39 00**

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Service des Marchés Publics et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA pour chaque lot** à la Trésorerie Principale de Zorgho.

6. Les offres présentées en une (01) originale et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cent trente mille (130 000) francs CFA pour le lot1 et cent cinquante-mille (150 000) francs CFA pour le lot2**, devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique, avant le **17/11/2025, à 9heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Balélé Cyrille BAYILI

Attaché d'Intendance Scolaire et Universitaire

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE ZINIARE

Entretien et réparation des coffrets électriques avec fourniture et pose d'interrupteurs inverseurs triphasés pour groupes électrogènes de 400 KVA au profit du CHR de Ziniaré

Avis de demande de prix

N° 2025-028/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP

Financement : *Budget CHR ZINIARE, gestion 2025*

Montants prévisionnels francs CFA TTC : 7 000 000

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 du *Centre hospitalier régional de ZINIARE*.

1. Le Centre hospitalier régional de ZINIARE dont l'identification complète est précisée aux *données particulières de la demande de prix* lance une demande de prix ayant pour objet l'**Entretien et réparation des coffrets électriques avec fourniture et pose d'interrupteurs inverseurs triphasés pour groupes électrogènes de 400 KVA au profit du CHR de Ziniaré** tel que décrit dans les *données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations sont constituées d'un seul lot : *Entretien et réparation des coffrets électriques avec fourniture et pose d'interrupteurs inverseurs triphasés pour groupes électrogènes de 400 KVA au profit du CHR de Ziniaré*.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale *du CHR de Ziniaré*.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'endroit ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA auprès de l'Agence Comptable (AC) du CHR de ZINIARE.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

7. Les offres présentées en un original et 02 copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à la Direction générale du CHR de ZINIARE avant le **17/11/2025 à 9h 00 mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES

Djibril MAIGA

Administrateur des services de santé

REGION DES KOULSE

Réfection et réalisation d'infrastructures diverses dans la commune de Kaya (Lot 1 à 4)

Avis de demande de prix

N°2025-07/RKLS/PSBT/CKYA/SG/DABF

Financement du Budget Communal, Exercice 2025 : Fonds propres pour le lot 1 et 4; DGE pour le lot 2; MEBAPLN pour le lot 3

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 de la Commune de Kaya.

1. La Commune de Kaya lance une demande de prix ayant pour objet la Réalisation d'infrastructures diverses dans la commune de Kaya. Les travaux seront financés sur les ressources de propres de la commune à travers le budget communal exercice 2025.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (ayant un agrément **B1 pour les lots 1 et 2; et un agrément fn pour les lots 3 et 4**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent de quatre (04) lots comme suit :

Lot 1 : Réfection de bâtiments administratifs municipaux (DSTM, DADF, Service d'Hygiène, Médiathèque, police municipale, régie de recette, bâtiment annexe), Montant prévisionnel Trente-cinq millions quatre cent mille (35 400 000) francs CFA/TTC

lot 2 : Construction d'un bureau de centre secondaire d'état civil au CSPS du secteur n°5, Montant prévisionnel Quatre millions sept cent vingt mille (4 720 000) francs CFA/TTC

Lot 3 : Réalisation d'un forage positif à FANKA dans la commune de Kaya Montant prévisionnel Six millions sept cent quarante-six mille neuf cents (6 746 900) francs CFA/TTC

Lot 4 : Réalisation d'un forage dans la ville de Kaya Montant prévisionnel Dix millions (10 000 000) francs CFA/TTC

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours pour chacun des lots 1 et 2 ; et trente (30) jours pour chacun des lots 3 et 4.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du service des marchés de la mairie de Kaya tel 24 45 30 41/21.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la mairie de Kaya, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot 1; Dix mille (10 000) pour le lot 2; et Trente mille (30 000) francs CFA pour les lots 3 et 4** auprès de la Trésorerie Régionale du Centre Nord/ Kaya, après avoir retiré un bordereau de versement au service de la comptabilité de la mairie.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Un million (1 000 000) francs CFA pour le lot 1, Cent quarante mille (140 000) francs CFA pour le lot 2, et Deux cent mille (200 000) francs CFA pour le lot 3, et Trois cent mille (300 000) francs CFA pour le lot 4 devront parvenir ou être remises au secrétariat Général de la mairie de Kaya, au plus tard le **11 novembre 2025 à 09 heures 00mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de cent vingt (120) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

La personne Responsable des Marchés,

Président de la C.C.A.M

Ousséni DABO

Contrôleur des Services Financiers

Réalisation d'un mini AEP à Kando/Nedeghin au profit de la commune de Kando

Avis de demande de prix

N° 2025-001/RNKB/PKRT/C. KND/M/CCAM du 03/ 10 /2025

Financement : FMDL

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Kando.

1. Le président de la commission d'attribution des marchés de la commune de Kando lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation d'un mini AEP à Kando/Nedeghin tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (**agrément technique de catégorie U1 Minimum**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux se décomposent en *lot unique* comme suit :

Lot Unique : Réalisation d'un mini AEP à Kando/Nedeghin (FMDL)

NB : enveloppe prévisionnelle : trente-trois million neuf cent cinquante mille (33 950 000) en FCFA TTC

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au bureau de la personne responsable des marchés publics de la mairie tous les jours ouvrables entre 7 heures 30 à 15 heures 30, tel : 76 21 87 00 /70 49 70 00.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix **au bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Kando** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** à la trésorerie principale de Pouytenga.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une *garantie* de soumission d'un montant de : **un million (1 000 000) francs CFA** devra parvenir ou être remises au secrétariat général de la mairie de Kando, avant **le 17 novembre 2025, à 10 heures 00 minutes T.U.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum **de soixante (60) jours**.

La Personne Responsable des Marchés

Donald YAMEOGO

Agent de Constatation et d'Assiette

REGION DU NAZINON

Travaux d'apport de remblais et achèvement du mur de clôture du marché de fruits et légumes dans la Commune de Kombissiri.

Avis de demande de prix

N°2025-12/RNZN/PBZG/CKBS du 15 septembre 2025

Financement : Fonds ADCT 2022-2023 et Fonds propres, Gestion 2025.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Commune de Kombissiri.

1. La Commune de Kombissiri lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés **B1 minimum** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en lot unique comme suit : **Travaux d'apport de remblais et achèvement du mur de clôture du marché de fruits et légumes dans la Commune de Kombissiri.**

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **Trente (30) jours**.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la Mairie de Kombissiri **au bureau Personne Responsable de la Commande Publique**.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie de Kombissiri au bureau Personne responsable de la Commande Publique **tél 73 77 20 98 / 78 71 50 24** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **Trente mille (30 000) francs CFA** à la **Trésorerie Principale de Kombissiri**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en **un original et deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées **d'une garantie de soumission** d'un montant de **Quatre cent mille (400 000²) francs CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse Mairie de Kombissiri, avant le **17/11/2025 à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours** calendaires, à compter de la date de remise des offres.
8. Le montant prévisionnel est de :

- **Quatorze millions quatre cent quatre-vingt-dix mille cinq cent quatre-vingt-treize (14 490 593) francs CFA TTC.**

La Présidente de la Commission communale d'attribution des marchés

Hadissa SAMANDOU LGOU

Travaux d'éclairage et d'électrification dans la commune de Dapélogo

Avis de demande de prix
N°2025-14/ROBR/PBTG/CDPL/M/SG/PRCP
Financement : budget communal ; gestion 2025

Montant prévisionnel :

Lot1 : vingt-huit millions cinq cent soixante-onze-mille quatre cent vingt-neuf (28 571 429) francs CFA TTC ;
Lot 2 : neuf millions cinq cent vingt-trois mille huit cent neuf (9 523 809) francs CFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la commune de Dapélogo.

1. La Personne Responsable de la Commande Publique de la commune de Dapélogo lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (la catégorie R2 minimum) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les travaux se décomposent en deux (02) lots:
Lot 1 : travaux d'éclairage public dans la commune de Dapélogo (phase II)
Lot 2 : travaux d'électrification solaire de la mairie de Dapélogo.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours pour chaque lot.
3. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique sis à la Mairie de Dapélogo tous les jours ouvrables de 7h30 à 12h30 et 13h00 à 16h00 du lundi au jeudi et le vendredi de 7h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30 ou appeler au 76 77 43 56.
4. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la mairie de Dapélogo et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs pour le lot 1 et vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 2 à la Trésorerie Départementale de Dapélogo. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
5. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : huit cent cinquante-cinq mille (855 000) francs CFA pour le lot 1 et deux cent quatre-vingt-cinq mille (285 000) francs CFA pour le lot 2, devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable de la Commande Publique de la commune de Dapélogo, avant le **17/11/2025, à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
6. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

SAVADOGO Raiwindé Jules

Travaux d'installation de lampadaires dans la commune de Dapélogo.

Avis de demande de prix
N°2025-15/ROBR/PBTG/CDPL/M/SG/PRCP
Financement : budget communal ; gestion 2025

Montant prévisionnel :

Lot unique : trente-deux millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit (32 498 498) francs CFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la commune de Dapélogo.

1. La Personne Responsable de la Commande Publique de la commune de Dapélogo lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (la catégorie R2 minimum) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en un (01) lot : travaux d'installation de lampadaires dans la commune de Dapélogo
Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours.

3. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique sis à la Mairie de Dapélogo tous les jours ouvrables de 7h30 à 12h30 et 13h00 à 16h00 du lundi au jeudi et le vendredi de 7h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30 ou appeler au 76 77 43 56.
4. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la mairie de Dapélogo et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la Trésorerie Départementale de Dapélogo. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
5. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : neuf cent soixante-dix mille (970 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable de la Commande Publique de la commune de Dapélogo, avant le **17/11/2025, à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

6. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

SAVADOGO Raiwindé Jules



La célérité dans la transparence